



**VOX**

Janvier - Avril 2009 - No 82



# Le couple franco-allemand



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

## Vox n° 82 - Janvier - Avril 2009

### EDITORIAL

- 3 Les suites de l'Accord de Partenariat de février 2008
- 4 Follow-up of the Partnership Agreement of February 2008

### EUROPE

- 5 Les élections européennes : une nouvelle étape
- 6 L'Europa contro i pirati: Operazione "Atalanta" nel Golfo di Aden
- 8 France - Allemagne : la vie en couple
- 10 Swedes in the EU - happier than the average EU citizen
- 11 Citoyenneté européenne et identité européenne
- 12 Die Stimme des Bürgers : Bürgerbeteiligung in der EU

### AIACE

- 14 Aiace International 2008 - 2011
- 15 Conseil d'administration international
- 16 Groupe technique « Pensions et assurance maladie »
- 17 Assises d'Opio et les 40 ans d'AIACE : du 25 au 29 mai 2009
- 17 AIACE has now 14 branches : a new branch in Finland
- 18 Cocktail de nouvel-an

### NOUVELLES BREVES

- 19 Les brèves

#### Secrétariat international

*Geneviève Parfait*

De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h  
Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)  
1049 BRUXELLES  
Tél. : + 32(0)2-295.29.60  
[genevieve.parfait@ec.europa.eu](mailto:genevieve.parfait@ec.europa.eu)

### ADMIN

- 21 Les aides sociales en faveur des anciens
- 22 L'action précieuse des bénévoles

### LES SECTIONS

- 23 Belgique - Danemark
- 24 Deutschland
- 25 Finland
- 27 France - Grèce
- 28 Irlande - Italie
- 29 Portugal
- 30 United Kingdom

### SOCIETE

- 31 L'UE et les seniors
- 32 Netiquette : du bon usage de l'étiquette sur le Net
- 33 Growing old gracefully
- 34 European Bike Tour
- 35 L'Observatoire européen du Plurilinguisme

### 36 COURRIER DES LECTEURS

### 38 QUE SONT-ILS DEVENUS?

### 39 LES ANCIENS ECRIVENT

### 40 NECROLOGIE

### LE BILLET DE LA REDACTION

- 42 Les nouveaux habits de Vox  
Vox's new clothes



## FAITES-VOUS MEMBRE DE L'AIACE

EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION JOINT À CE NUMÉRO

#### Editeur responsable :

Gérald Coget

#### Directeur de la publication :

Daniel Guggenbühl

#### Rédacteur en chef :

Franco Pettini

#### Rédacteur en chef adjoint :

Yvette Demory

#### Comité de Rédaction :

Jürgen Erdmenger

Philippe Loir

John Maslen

Joao Mateus Tique

Monique Théâtre (Commission)

#### Rédacteurs associés :

Egon Heinrich, Marianne Hildebrand,

Giovanni Livi, Charles Reich



#### Adresse :

Association Internationale des Anciens des  
Communautés Européennes  
Commission européenne (SC-29 02/04)  
B-1049 Bruxelles  
Tel: 02-295.29.60 - Fax: 02-295.33.56  
Email: [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)  
Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

#### Secrétariat de Rédaction :

[admin-aiace-general@ec.europa.eu](mailto:admin-aiace-general@ec.europa.eu)

#### Photos :

Médiathèque CE - Aiace

#### Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

Tel: 32 475 43 73 38 - Fax: 32 2 400 72 95

E-mail: [jclesuisse@hotmail.com](mailto:jclesuisse@hotmail.com)

«Vox» est tiré à 20.000 exemplaires

## Les suites de l'Accord de février 2008

L'accord, que l'AIACE internationale a conclu avec la Commission il y a un an, est le prologue des festivités à l'occasion des 40 ans d'existence de l'AIACE, qui auront lieu lors des Assises à Opio en mai prochain. L'Accord vise la mise en oeuvre, avec des crédits des services sociaux de la Commission, d'un programme d'actions sociales à l'égard des pensionnés qui sont des anciens fonctionnaires de la Commission.

Cet Accord inaugure une nouvelle période des relations entre la Commission et l'AIACE notamment sous forme d'une politique sociale statutaire en faveur des pensionnés en difficulté.

Cette action de l'Accord se base sur les stipulations du statut des fonctionnaires des Communautés européennes, notamment son article 1er, sexies, qui soulignent que «les anciens fonctionnaires peuvent avoir accès à des mesures spécifiques limitées à caractère social».

Si le statut inclut ainsi l'ensemble des fonctionnaires et des pensionnés, l'accord, au contraire, est conclu uniquement avec l'institution gestionnaire, la Commission, laquelle ne contacte que ses propres pensionnés.

C'est ainsi que, pour la seconde fois le service «Relations avec les Anciens» de la DG Administration a envoyé en automne 2008 aux 12.000 pensionnés, anciens fonctionnaires de la Commission, un questionnaire ayant pour but de lui permettre de faire une évaluation de la situation de ses anciens en difficulté.

Afin d'assurer un traitement équitable à tous les anciens, il reste, par conséquent, à combler ce vide technique, constitué par le fait que l'AIACE a conclu un accord avec une seule institution communautaire. L'objectif sera dorénavant d'inclure également tous les anciens des Communautés européennes, par la conclusion d'un accord, avec les autres institutions et organes, notamment le Conseil des Ministres de l'UE et le Parlement européen.

La Commission est bien consciente du fait que si elle a recours à des

bénévoles dans les pays membres, où se sont installés les pensionnés, pour identifier des anciens en difficulté et établir en conséquence des programmes d'actions sociales, qui seront financés par des crédits de

sociales, c'est un fait que la moitié des pensionnés ne sont pas affiliés à l'AIACE et, par ce fait, ne contribuent pas, par défaut de cotisation annuelle, au fonctionnement de la section nationale.

L'inclusion des pensionnés non-membres de l'AIACE dans le programme d'actions sociales soulève des questions de gestion qu'il conviendra de résoudre selon des modalités restant à définir.



l'institution, il faut couvrir certains frais de de gestion des sections nationales, ayant vocation à organiser ce travail de haute responsabilité. C'est dans les deux annexes de l'accord que se trouvent les modalités de la contribution financière de la Commission dans la réalisation du programme.

Les sections nationales financent leurs activités de caractère associatif avec des cotisations annuelles de ses membres. Sur les 15.000 pensionnés de toutes les institutions confondues, environ 9.000 sont affiliés à l'AIACE. Dans certaines sections le pourcentage d'affiliation est plus élevé que 50 %, dans d'autres il en est moindre.

Si l'accord prévoit que tous les pensionnés de la Commission sont compris dans le programme d'actions

Afin de permettre une ventilation juste de la répartition des frais relatifs aux actions sociales et à ceux relatifs à leur administration, il semble opportun que toutes les institutions soient associées financièrement et administrativement à un programme commun d'actions sociales. Reste aux institutions communautaires à se mettre d'accord sur une politique sociale commune en accord avec l'article 1 sexies du Statut.

Ceci est un projet que la nouvelle équipe de l'AIACE s'est donné en faveur de tous les anciens afin de leur assurer, en cas de besoin, une aide équitable de caractère social.

**Sven MOGENSEN**  
Vice- President international

## The follow-up of the Agreement of February 2008

The Agreement which AIACE concluded with the Commission a year ago is a prologue to the festivities on the occasion of the 40th jubilee of AIACE which will take place at the forthcoming annual session (Assises) in Opio in May later this year. The Agreement aims, amongst other things, at implementing, in cooperation with the social services of the Commission, a program of social actions concerning retired officials of the Commission.

This Agreement initiates a new period of relations between the Commission and the AIACE, in particular with respect to a social program based on the Staff Regulations to the benefit of pensioners in need.

This program is based on the terms of the Staff Regulations of Officials of the European Communities, particularly article 1e, first par., saying that "Former officials may have access to limited specific measures of a social nature".

Whereas the Staff Regulations include all active officials as well as all former officials, the Agreement, on the contrary, is concluded solely with the signing institution, the Commission, which contacts only its own former officials.

This is the reason why the unit "Relations with Former Officials" of DG ADMIN in the autumn 2008 sent an additional questionnaire to 12,000 former Commission officials the purpose of which was to enable the institution to evaluate the situation of its former staff in need.

This technical gap must be filled in order to ensure a fair treatment of all former EU-staff, and is owing to the fact that AIACE has signed an agreement with only one of the Community Institutions. Henceforth the objective should be to include all former staff of the European Communities by concluding an agreement with the other Institutions and Organs, particularly with the Council of Ministers of the European Union and the European Parliament.

Even if the Commission is able to approach volunteers in Member

States where former officials have settled, it is well aware of the fact that an identification of former staff in need and, following, a setting up of social action programs



to be met by institutional credits, means that certain administrative costs of national sections who will organize this highly important task must be covered. The details of implementation of the program and the Commission's financial contribution are laid down in the two attached annexes of the Agreement.

The national sections cover their statutory activities by annual membership fees. Out of 15,000 retired officials from all EU-Institutions, about 9,000 are members of AIACE. In some sections the membership percentage is above fifty, in others it is below.

The Agreement foresees that all former Commission staff is included in the social actions program. However, half of the

former staff is not affiliated and does not, as such, by this very fact, contribute to the work of their national section through payment of annual fees.

The inclusion of former staff not affiliated to AIACE into the social actions program brings up questions which should be solved according to rules still to be specified.

In order to achieve a reasonable sharing of costs related to social actions and to their administration, it seems appropriate that all Community Institutions share financially and administratively a common social actions program. Therefore the Community Institutions should agree on a common social policy in accordance with the Staff Regulations of Officials of the European Communities, article 1e, first par.

The new AIACE International Team has devoted itself to this project in order that all former staff be secured, in case of need, a fair social support.

**Sven MOGENSEN**  
Vice- President international

## Les élections européennes : une nouvelle étape

**Q**ue devons-nous attendre de ce nouveau Parlement européen et quel rôle jouera-t-il dans la marche en avant de l'intégration politique de l'Union?

Les élections de juin prochain porteront sur un Parlement composé de 758 membres tel que prévu dans le Traité de Nice. Avec le Traité de Lisbonne, qui sera approuvé, nous l'espérons, avant la fin de 2009, ce nombre serait réduit à 750 députés.

En face du Parlement se profilera un Conseil qui aura autour de 30 membres à la fin de la nouvelle législature et une Commission qui pourrait comporter autant de Commissaires.

Dans ce contexte, l'émergence au sein du Parlement européen de forces politiques ayant une vision et des objectifs qui sont d'abord européens permettra sans doute de le renforcer dans son activité de codécision législative et de contrôle des actions communautaires.

Les prochaines élections constituent de ce point de vue une opportunité excellente à saisir par les partis politiques européens pour obtenir davantage de reconnaissance citoyenne en utilisant les retombées d'une campagne électorale active et efficace tout en renforçant leur légitimité démocratique si le taux de participation était plus fort que dans les campagnes précédentes.

Pour cela, le choix de la stratégie adéquate, des moyens suffisants et d'un message commun sont nécessaires. Le lien entre Parlement européen et parlements nationaux et par conséquent entre partis européens et partis nationaux apparaît comme le point de passage obligé d'une communication top /down dont le destinataire final est le citoyen européen là où il se trouve et selon les méthodes, les lieux et les habitudes en cours dans chaque pays ou région concerné.

Le choix des thèmes de la campagne devrait s'orienter vers les problèmes de dimension européenne établissant ainsi une distinction claire entre ce qui est en jeu dans ces élections et ce qui concerne les débats propres aux scrutins locaux et

nationaux. La perception de la nécessité de réponses plus globales aux problèmes créés par la crise financière d'abord, économique et sociale ensuite pourrait, par ailleurs, motiver une plus grande participation des citoyens aux débats et aux urnes.

L'utilisation moderne de diffusion et d'échange d'information (le rôle d'Internet – les « blogs ») est susceptible d'améliorer la réceptivité des citoyens au message européen, si ce dernier reste maîtrisé, clair et uniforme. Il y a donc des chances à saisir mais aussi des risques potentiels de dérapage et de perte de contrôle du message initial dans un type de diffusion qui tient à la fois de la communication de masse et de l'approche individuelle.

Les avancées qui se profilent doivent-elles conduire dès maintenant à la création et la candidature de listes transnationales qui constitueraient la phase ultime d'europanisation de la campagne ou doit-on rester pour l'instant au stade d'une meilleure connaissance du rôle des partis politiques européens même si pour l'instant ils ne se forment qu'à partir de candidats élus sur une base nationale ou régionale ?

Ces listes transnationales seraient bien souhaitables si l'électeur pouvait, dans la sphère nationale ou locale, avoir les moyens pour se déterminer sur les choix de candidats qui lui seraient proposés, ce qui en pratique paraît, à ce stade, bien problématique.

L'autre question de taille concerne la politisation prévue de la Commission et d'abord celle de son Président en tant que représentant d'une majorité parlementaire. La défense et la promotion de l'intérêt européen étant d'abord basée sur la neutralité de la Commission vis-à-vis des autres institutions, pourquoi serait-il nécessaire de lier la Commission au Parlement par un lien d'appartenance politique susceptible de fausser les relations équilibrées au sein du triangle institutionnel ?



Il est à espérer que ces élections puissent être l'occasion de voir émerger de nouveaux leaders européens dont l'Union a besoin. Qu'ils se rassurent, le travail au Parlement européen deviendra de plus en plus valorisé au niveau national et l'alternance serait une excellente chose pour rendre l'Europe familière à tous les niveaux.

Dans la pratique, les règles et les procédures électorales généralement admises dans les Etats membres, pour ce qui concerne les élections européennes seront les suivantes :

- ◆ suffrage universel, secret et direct,
- ◆ âge de vote : 18 ans,
- ◆ système de représentation proportionnelle, avec certaines nuances concernant la dimension des circonscriptions et le minimum de votes nécessaires pour obtenir un siège (généralement 5%),
- ◆ âge d'éligibilité compris entre 18 et 21 ans, selon les Etats, ou même au-delà (25 ans en Italie, Grèce et Chypre),
- ◆ dans la plupart des Etats membres le vote porte sur des listes qui sont généralement bloquées ou qui peuvent admettre l'alternative : liste bloquée, candidats individuels (ex. : Belgique ou Danemark); dans le cas de la Finlande et des Pays Bas, le choix se fait uniquement parmi des candidats individuels.

Les citoyens résidant dans un autre pays que le leur peuvent voter dans le pays d'accueil ; cela concerne beaucoup de fonctionnaires et d'anciens.

**João Mateus Tique**

## L'Europa contro i pirati: Operazione "Atalanta" nel Golfo di Aden

**D**alla metà dicembre 2008, alcune navi dell'UE pattugliano nel Golfo di Aden e nell'Oceano indiano di fronte alle coste della Somalia (3.700 km), per scortare le navi noleggiate dal Programma alimentare mondiale (PAM) destinate a trasportare gli aiuti umanitari in Somalia, e per proteggere le navi mercantili dai sempre più numerosi attacchi dei pirati somali. Le altre zone nelle quali operano dei pirati sono le coste africane di fronte alla Nigeria e lo stretto di Malacca. Il PAM sta studiando la possibilità di trasportare gli aiuti umanitari per la Somalia, via terra dal Kenia, tragitto più costoso e non privo d'insidie, dato l'alto numero di milizie dei vari capi di clan controllano il territorio somalo. La Commissione europea contribuisce, in maniera sostanziale, agli aiuti umanitari attraverso il PAM, la Croce Rossa e le coraggiose ONG rimaste sul posto.

### Attacchi, riscatti e costi in aumento

Nel Golfo di Aden, secondo l'Ufficio marittimo internazionale, sono state oltre 100 le navi attaccate nel 2008, di cui almeno la metà catturate. Nelle mani somale rimanevano, in attesa di riscatto, agli inizi del 2009, quindici navi con circa 300 uomini di equipaggio. Secondo il governo del Kenia, i pirati avrebbero ricavato, nel 2008, oltre 120 milioni di dollari per il riscatto delle navi sequestrate e degli equipaggi.

Alcuni armatori non denunciano il sequestro di una nave e pagano in silenzio per liberare al più presto la nave e il suo equipaggio, rispettando così gli impegni contrattuali ed evitando di pagare i costi delle assicurazioni, in continuo aumento. Altri preferiscono circumnavigare l'Africa, con maggiori noli per i 20 giorni in più di navigazione, provocando così una riduzione delle entrate per l'Egitto, poiché i diritti di traffico nel Canale di Suez forniscono oltre il 7% del suo PIL. L'industria marittima perde così ogni anno, tra i 16 ed i 20 milioni per costi assicurativi e riscatti.

### La comunità internazionale reagisce

Oltre 16.000 navi transitano ogni anno nel Golfo di Aden. La comunità internazionale si è coalizzata per combattere le azioni di brigantaggio: oltre alla Task Force 150 della marina americana, si contano oggi un centinaio di navi da guerra malesi, cinesi,

russe, indiane, navi NATO ed ora le navi dell'Unione europea nell'ambito dell'operazione marittima "EU NAVFOR Somalia, Operazione Atalanta". L'Operazione è prevista per una durata di 12 mesi, con una spesa di 8,3 milioni di euro. La flotta europea, affidata ad un comando britannico, al suo completo sarà composta di almeno 7 navi, da 2 a 4 aerei da ricognizione (basati a Gibuti), 3-4 elicotteri e circa 1.200



uomini per "dissuadere, prevenire e reprimere la pirateria", anche con l'uso della forza, recita il mandato del Consiglio dei Ministri della Difesa. Vari paesi membri contribuiscono sin dall'inizio all'operazione: Belgio, Cipro, Francia, Germania, Grecia, Gran Bretagna, Paesi Bassi, Spagna. Altri potranno aggiungersi in seguito. Comandante dell'Operazione è stato nominato il



vice-ammiraglio inglese Philip Jones, comandante operativo l'ammiraglio greco Antonios Papaioannou per il primo periodo dell'Operazione.

L'ultima decisione del Consiglio di Sicurezza delle Nazioni Unite, del 16 dicembre 2008, consente di dar la caccia ai pirati nelle acque territoriali internazionali e in quelle somale e prevede anche la possibilità di operazioni aeree e sulla terra ferma, "previa autorizzazione del governo somalo" non difficile da ottenere data l'impotenza

del governo federale transitorio, che controlla solo una piccola parte del territorio del paese.

### Perché la pirateria ?

La pirateria somala ha una delle sue origini nel caos politico e nella povertà del paese. Dopo la cacciata

del presidente Barre, nel 1991, il paese ha sofferto oltre 19 anni di lotte tribali e di crisi politiche che lo rendono instabile e pericoloso. Senza un'economia organizzata ognuno ha dovuto arrangiarsi per vivere. I pescatori somali hanno visto le loro risorse ittiche saccheggiate da navi da pesca straniera e il loro mare inquinato da residui tossici provenienti dai paesi industrializzati. Dopo alcuni modesti assalti alle navi, essi hanno trovato il mestiere di pirata assai redditizio: sono stati raggiunti da giovani esperti nell'uso delle armi, appreso nelle varie "milizie" dei clan somali, da uomini competenti nelle tecnologie di informazione ingaggiati, anche per brevi periodi, da finanziatori danarosi, con i quali viene spartito il bottino dei sequestri.

Pescatori e miliziani hanno unito le loro forze, ottenuto finanziamenti per gli equipaggiamenti e le armi e, anche grazie all'impunità fruita sino ad ora, hanno trasformato la pirateria in un business milionario. I pirati, secondo stime delle NU, sarebbero passati da poche decine nel 2006 a oltre 1.500 nel 2008.

Tra gli attacchi alle navi è stato spettacolare l'assalto alle superpetroliera saudita Sirius Star, battente bandiera



libanese, sequestrata in pieno Oceano indiano. La pubblicità attorno a questo sequestro e il dislocamento delle navi da guerra europee e della coalizione al largo delle coste somale hanno indotto i pirati a ridurre le pretese di riscatto. Le Corti islamiche, sempre presenti nel paese, avevano sottolineato che il Corano non permette di sequestrare beni appartenenti a musulmani. Non per caso non sono mai state attaccate le navi mercantili di proprietà di somali. Altro sequestro sorprendente è stato quello del cargo ucraino Faina, con a bordo 33 carri armati di concezione russa. I carri armati avrebbero dovuto

prendere la strada del Sudan, paese colpito da un embargo per il commercio delle armi, come la Somalia.

### L'operazione di difesa dell'Unione europea

L'Operazione Atalanta è stata la prima operazione militare navale decisa dall'Unione europea, nell'ambito della Politica europea di sicurezza e difesa. Essa prende il testimone dalla missione della NATO "Allied Provider", iniziata nell'ottobre 2008 sotto comando italiano, e rappresenta quindi una risposta a quegli Stati membri che non credevano nella possibilità di operazioni di difesa rafforzate dell'Unione europea.

I pescatori somali sono stati spinti verso attività illegali essenzialmente dall'invasione di navi da pesca straniera. La repressione di queste attività è certamente necessaria, ma lascia intero il problema sociale rappresentato da questi pescatori-pirati, che non dispongono di altre fonti di reddito e dipendono dalla pirateria per la loro sopravvivenza.

Giovanni Livi

## Europe against the pirates: « Atalanta Operation » in the Gulf of Aden

Since mid-December 2008, several warships of the European Union patrol Somalia's coasts. They escort the boats hired by PAM (Programme Alimentaire Mondial) and intended to ship humanitarian aid to Somalia, and protect merchant boats from pirate attacks.

About 100 boats were attacked in 2008 in the Gulf of Aden. The shipping industry is estimated to lose each year between 13 and 16 million dollars in insurance costs, sequestrations and ransoms.

The international community has reacted by sending warships to protect the traffic in the Gulf of Aden, which counts more than 16.000 boats in a year: US navy, Malaysian, Chinese, Russian, Indian navies, NATO contingent and, now, the European Union ships in the "EU NAVFOR Somalia Atalanta Operation" lasting 12 months. These latter ones are authorised to use military force against pirates.

Piracy in Somalia originated from poverty and political instability. Foreign boats gradually took up fishing and Somalia's fishermen found it more convenient to go into the pirating business. Pirates and militias cooperate both in seeking financing and in sharing profits.

The European Union's "Atalanta Operation" was launched as part of the European Security and Defence Policy and is the first defence project. It takes over from NATO Operation "Allied Provider" in October 2008 and is an implicit reply to those Member States who nourished scepticism about the capability of the Union to launch reinforced defence projects.

However necessary is repressing those illegal activities, the social problem remains for the fishermen-pirates who do not have other sources of revenue and their survival depends solely on pirating.

## France - Allemagne : la vie en couple

Il y a des couples bien assortis, d'autres qui ont du mal à vivre ensemble. Certains sont mariés, d'autres vivent en union libre. Le couple franco-allemand existe depuis près de soixante ans, il a connu des hauts et des bas. Sa vie en commun n'est jamais allée jusqu'au mariage par une véritable « union », bien que des projets aient fleuri dans ce sens au début de la présente décennie.

Ainsi Pascal Lamy et Günther Verheugen, membres de la Commission, préconisèrent en 2003 une armée et des représentations diplomatiques communes. L'idée du recours à ce noyau dur a surtout germé à des moments où il apparaissait de plus en plus difficile de faire avancer la construction européenne avec une Union européenne élargie. Cela dit, le couple franco-allemand est une réalité même si, au cours des décennies passées, il n'a pas toujours été ce « moteur » de l'intégration européenne qu'on veut bien voir en lui.

Il est incontestable que les bases



de la construction européenne ont été jetées par ces deux pays, désireux de se réconcilier durablement, dans les années cinquante du siècle passé : Traité CECA, rôle d'impulsion de Guy Mollet et Adenauer lors de la négociation des Traités de Rome. Le désir d'un rapprochement durable s'est concrétisé par le Traité de l'Elysée de 1963 et par la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Mais il est tout aussi vrai que des divergences profondes ont persisté entre les deux pays tant sur des su-

jets économiques, tels que la politique agricole commune, que sur des questions de politique étrangère, la France plaidant la cause d'une « Europe européenne », l'Allemagne celle d'une Europe adossée aux Etats-Unis. Entre juillet 1965 et janvier 1966, la France pratiqua, comme on le sait, la politique de la chaise vide.

**Comme dans les couples, les fâcheries furent souvent suivies d'opérations de relance** et ces initiatives étaient largement dues à une entente entre les dirigeants respectifs. Ainsi Giscard d'Estaing

chercha à établir avec l'Allemagne une entente allant au-delà de la réconciliation et noua une relation amicale avec le chancelier Schmidt : c'est lui qui fut à l'origine de la création, en 1974, du Conseil européen, calqué sur le modèle des conseils franco-allemands du Traité de l'Elysée. Il est vrai que cette initiative n'était pas de nature à renforcer la Commission.

Les grandes étapes ultérieures de la construction européenne résultèrent dans une large mesure de propositions franco-allemandes : le Système monétaire européen, précurseur de la monnaie unique, l'Acte unique européen et l'espace économique sans frontières du Traité de Maastricht, autant d'initiatives favorisées par l'entente entre Kohl et Mitterrand. Même en matière de défense, on réalisa des progrès : création d'un conseil de défense



franco-allemand en 1988 et d'une brigade mixte franco-allemande. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'avenir de cette dernière semble d'ailleurs être remis en question, serait-ce uniquement pour des raisons budgétaires ?

Dans notre couple, l'entente n'a jamais été parfaite en matière de défense. La France souhaite traditionnellement une politique européenne de défense autonome alors que l'Allemagne est plus attachée à la cohésion de l'Alliance atlantique. Cela dit, le couple un peu inattendu Chirac-Schröder a, lui aussi, plutôt bien fonctionné, surtout lorsqu'il a pris ses distances par rapport à l'intervention militaire en Irak, empêchant de ce fait une prise de position commune de l'Union elle-même. Le quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée, fêté en grande pompe en janvier 2003, fut l'occasion de cette prise de position commune. Comme quoi la complicité franco-allemande peut donner lieu à des soupçons ou des réticences parmi ceux de leurs partenaires qui ne tiennent pas du tout à voir apparaître un « directoire » franco-allemand à l'intérieur de l'Union.

C'est aussi à un niveau beaucoup

plus terre-à-terre qu'il faut juger la réalité de l'entente franco-allemande. Les exemples de réalisations concrètes ne manquent pas. Ainsi on peut citer la création, en 1981, de l'Association franco-allemande pour la science et la technologie ou celle de l'Académie franco-allemande du cinéma qui offre des formations communes à de jeunes réalisateurs. Sans doute faudrait-il interroger ceux qui participent à ces groupements pour connaître leur degré de succès. Par contre nous pouvons tous juger, en tant que téléspectateurs, le niveau de qualité de la chaîne de télévision Arte, créée en 1992 : c'est incontestablement une réalisation très valable, même si son audience est encore faible. Et puis nous pensons aussi au manuel d'histoire commun franco-allemand qui a été publié pour la rentrée scolaire 2006-2007 dans les deux pays et qui évacue beaucoup de malentendus ou de clichés répandus de part et d'autre du Rhin.

Il y aura toujours du tirage et des



frictions dans ce couple que nos aïeux auraient jugé impossible. On voit bien que la crise actuelle du système financier international constitue une nouvelle source de tension en son sein. Mais l'existence même du couple et le fait qu'il n'y a pas de véritable alternative nous garantissent la paix sur notre continent et nous ne pouvons

que souhaiter que les deux pays entraînent l'Union européenne elle-même vers une intégration durable et qu'ils servent de modèle aux peuples encore taraudés par des ressentiments et des sentiments d'hostilité.

Daniel Guggenbühl

*La réalité et le fonctionnement du couple France-Allemagne n'ont pas échappé, dans un passé récent, à des appréciations critiques. Ainsi le philosophe allemand Peter Sloterdijk, né en 1947 et connu pour ses propos iconoclastes, a publié en juin 2008 chez Suhrkamp un petit livre qui rompt avec certains schémas classiques, y compris le nôtre<sup>1</sup>. Pour lui, ces cinquante années d'amitié proclamée ont surtout été un processus de désamour entre les deux peuples dû à la divergence d'interprétation des résultats de la guerre. Alors que l'Allemagne tentait d'apprendre la modestie géopolitique, qui lui a apporté une certaine sagesse politique et une nouvelle conscience d'elle-même, la France, ayant mal interprété les résultats de la guerre, continue à vivre sur les idéaux de la grande nation. Dans une interview publiée par le magazine « Le Point » en décembre 2008, Sloterdijk affirme que « la fameuse amitié franco-allemande est un fantôme inventé par les professionnels de la rencontre officielle » et qu'il y a « une grande indifférence réciproque, et c'est très bien comme ça ».*

*De son côté l'historien Jacques-Pierre Gougeon, dans une étude pour la Fondation européenne d'études progressistes affiliée au Parti socialiste européen, croit discerner lui aussi, mais pour s'en inquiéter, le « dynamisme perdu » de la relation entre les deux pays. Pour lui, ce « processus d'éloignement » a été*

*engagé au lendemain de la réunification allemande : les malentendus tiennent à la modification du rapport de force entre les deux pays depuis la réunification. Quant au correspondant du journal « Le Monde » à Bruxelles, Thomas Ferenczi, il estime que le climat de suspicion entre eux pèse sur les politiques européennes. Cependant, dit-il, si on considère la nécessité de bâtir un premier noyau d'Etat fédéral, l'action et l'initiative communes du couple franco-allemand demeurent essentielles<sup>2</sup>.*

*On citera aussi une étude publiée en décembre 2008 par la Fondation Robert Schuman dans laquelle Daniela Schwarzer, chef du service Intégration européenne de la Stiftung Politik und Wissenschaft de Berlin, procède à une analyse critique des relations franco-allemandes au cours des cinq dernières années<sup>3</sup>.*

<sup>1</sup> *Theorie der Nachkriegszeiten, Bemerkungen zu den deutsch-französischen Beziehungen seit 1945, Suhrkamp. Le livre est paru en français sous le titre Théorie des après-guerres. Remarques sur les relations franco-allemandes depuis 1945, Libella/Maren Sell, 2008.*

<sup>2</sup> *Le Monde* du 6 novembre 2008

<sup>3</sup> *L'étude de Daniela Schwarzer est disponible auprès de la Fondation en allemand (Deutschland und Frankreich : Nie so nah und doch so fern ?) et en français (France-Allemagne : si loin, si proche ?)*

## Swedes in the EU - happier than the average EU citizen

**T**hese days, when Europe is part of a global crisis and 2009 is expected to be a most difficult year, it is interesting to look back at the optimism shown in the Eurobarometer Spring 2008. Not only were the Swedes very positive about the EU, as reported in Vox 81, but they were also very satisfied with their lives and had high expectations for their own future although they expected a decline both in the economy and the labour market.

### So, what makes Swedes happy?

One area making Swedes happy is equality. According to the Berlin Institute for Population and Development Sweden scores highest in equality, integration and innovation among the EU countries. Sweden is one of the few EU Member States to have an immigration level which is high enough to ensure that the population will not diminish during the first half of the new century, which may be a problem for certain other countries or regions. Sweden has also a high birth rate compared to other countries. One reason for this is the generous system by which parents have 480 days of parental leave with a reasonable percentage of their normal salary. 60 of these days should be taken by the "other parent", normally the father, and when both parents share the leave equally they get a special bonus. When parents go back to work, the child has the right to a place in day care at low cost. All this leads to greater equality among men and women on the labour market.

### Childcare as a matter of equality is an issue also for the EU!

In March 2000, the then 15 EU Member States agreed on the Lisbon Strategy: by 2010 the EU would become the most competitive and dynamic knowledge-based economy in the world capable of sustainable economic growth with more and better jobs and greater social cohesion. A couple of years later, realising that both birth and employment rates were too low, the EU concluded that it was necessary to offer 90 % of all children day care from 3 years up to school age, so that it would be easier to combine having children with employment. But the Czech Presidency is of another opinion!

At a meeting in December 2008, the goal for general childcare was questioned by the Czechs. The Swedish Minister for equality intervened, and the result was that childcare was declared to be a matter of national competence. The Czech Presidency has, however, made this issue part of its Presidency agenda: "the Pre-

sidency will focus on the issue of parental childcare and its relation to employment policy and stress the importance of home childcare... The Presidency will, in light of the above, propose opening a debate on a possible review of the Barcelona objectives in the field of pre-school childcare services." Needless to say, Sweden does not agree!

### Then, how are Swedes seen by others?

In the recent art installation at the Justus Lipsius building in Brussels entitled 'Entropa', Czech artist David Černý illustrates EU Member States on behalf of the Czech EU Presidency. The sculpture is controversial, as it shows stereotypes associated with the countries concerned. Sweden is depicted as an IKEA 'flat-pack' cardboard box. The catalogue accompanying the exhibition describes conceptions people have about Sweden: "Most Europeans see Sweden as a country of civic peace with a successful economy. Sweden is environment-friendly, politically correct and open to foreign nationals and sexual revolution," the catalogue says. Why Sweden = IKEA? The IKEA concept of simple, standardised and semi-do-it-yourself is assumed to match the Swedish way of thinking: free of pretension, serving a lot of people simultaneously and giving people the feeling that they are getting a bargain. Swedes put much trust in the leaders of their country and in authorities, as long as they can be controlled, verified and reassembled to the people's needs. They care about whether something is rational, functional and standardised. It is important to be influential and smart rather than exerting power, modest rather than extrovert, and to improve procedures and increase efficiency rather than coming up with revolutionary ideas. IKEA and also Volvo fit in perfectly with that idea.

### How do Finns look upon Swedes?

This year Finland and Sweden are commemorating their separation 200 years ago, in

1809. Finns think of Swedes as self-confident and proud, not only towards the Finns but also in comparison to the rest of the world. Part of this can be explained by history. But there are resemblances: both Sweden and Finland are home to leading products in a variety of industries; hardrock music is popular in both countries; both Finland and Sweden have state-owned shops for alcohol. Ice hockey is equally popular in Sweden and Finland. The teams tend to compete at quite an equal level, making a Sweden-Finland hockey match one of the biggest challenges to the neighbourly relationship. And now the most recent section of AIACE is Section Finland. Welcome!

### A European view on life satisfaction on its way

The second European Quality of Life Survey (EQLS) was carried out in 2007 by Eurofound, the Dublin-based EU Agency. It examines a range of issues, such as employment, income, education, housing, family, health, work-life balance, life satisfaction and perceived quality of society. Optimism about the future is strongest in the Scandinavian countries and Ireland.

Europeans are generally satisfied and happy with life: on a scale from one to ten, the EU27 average is 7 for life satisfaction and 7.5 for happiness. When asked to rate the quality of society, people in the twelve new Member States – and in Italy and Portugal – trust their political institutions the least. Citizens in the Nordic countries, and in Turkey, have the most trust in their institutions; people in the Nordic countries and the Netherlands also express the highest levels of trust in other people.

Enabling citizens to develop a balance between family life, personal commitments and working life has become central to the social policy debate. Europeans report high levels of satisfaction with their family life; the family is highly involved in child- and eldercare but women still spend more time than men in caring activities and domestic duties. A good work-life balance is tricky to achieve, and problems with it appear to be most common in south-eastern Europe ..... The main results of the second EQLS will be published in spring 2009. [www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0852.htm](http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef0852.htm)

**Marianne Hildebrand,**  
Vice-President of AIACE  
Section Sweden

## Citoyenneté européenne et identité européenne

**L**a campagne de la Commission sur la citoyenneté européenne a franchi sa dernière étape en Bulgarie en novembre 2008 ayant touché 20 villes. Elle avait démarré en septembre en Roumanie dans 40 villes et avait effectué la deuxième étape en Allemagne en octobre. Cette campagne, qui se poursuivra en 2009 d'abord en Slovaquie et ensuite en Slovénie, a pour but d'informer les citoyens sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens de l'Union, tels qu'ils sont définis dans les traités et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union.

Le concept de citoyenneté européenne a été officiellement introduit en 1992 par le Traité de Maastricht qui précise que toute personne possédant la nationalité d'un Etat membre est automatiquement citoyen de l'Union. Celle-ci s'ajoute donc à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas. Avec l'établissement de la citoyenneté européenne, de nouveaux droits et obligations sont apparus, qui sont garantis par les Traités.

### Les libertés et droits de la citoyenneté

**La liberté de circulation et de résidence :** elle donne le droit de vivre, travailler et étudier dans tout état membre de l'Union à condition de posséder un revenu ou un titre d'étude. En 2007, il y avait environ 8,2 millions de citoyens à exercer leur droit de résidence. L'Union établit un droit inconditionnel de citoyenneté après 5 ans ininterrompus de permanence légale dans l'état d'accueil.

**Le droit de vote et le droit de se présenter aux élections locales et européennes dans l'état de résidence :** alors que la tendance des taux de participation aux élections européennes est à la baisse (45% en 2004, 50% en 1999, 56% en 1994), la participation des citoyens résidant dans un état d'accueil est en croissance (plus d'un million). La formation de partis politiques au niveau européen est un facteur important d'intégration des citoyens à la vie des institutions et renforce la prise de conscience des enjeux européens. C'est la raison d'être du règlement de 2004 grâce auquel un total de 10 partis politiques au niveau européen reçoivent un financement géré par le Parlement européen.

**Le droit à la protection diplomatique en-dehors de l'Union :** quelque 80 millions de citoyens voyagent et vivent dans des

pays tiers et la moitié des citoyens de l'Union prévoient de voyager dans ces pays dans les trois prochaines années, alors que dans 107 pays sur 166 pas plus de 10 états membres sont représentés. Or, les crises récentes, en particulier, le tsunami en Asie et la crise au Liban, montrent qu'il y a lieu d'accroître la coopération entre autorités diplomatiques et consulaires, pour assurer une assistance aux citoyens de l'Union.



**Le droit de soumettre une pétition au Parlement européen** ou de soumettre une **plainte au Médiateur européen** en rapport à une application incorrecte du droit européen de la part d'une administration nationale.

### Mais il y a plus ...

A côté de ces droits spécifiquement rattachés à la citoyenneté européenne, une série d'autres éléments concourent à renforcer ou créer une identité européenne. Ainsi, l'élection directe du Parlement européen, en 1979, est considérée comme une étape décisive dans l'émergence d'une citoyenneté européenne. Il en est de même pour la création de la monnaie unique, pour l'introduction des symboles – le drapeau, l'hymne et le passeport européens - et pour les actions dans les domaines culturel et de l'éducation, qui financent la mobilité d'un nombre croissant d'étudiants et d'enseignants. De plus, le Conseil européen a créé un lien entre les droits de citoyenneté et les droits fondamentaux en établissant le programme dont le but est de promouvoir une société européenne basée sur le respect des droits fondamentaux y compris les droits qui sont rattachés à la citoyenneté.

### Bientôt les élections européennes

C'est dans ce vaste contexte que s'inscrit la campagne d'information sur la citoyenneté européenne lancée en septembre dernier. Elle répond à un besoin ressenti, si l'on en croit les résultats des enquêtes d'Eurobaromètre de 2007-2008, suivant lesquelles trois quarts des Européens sont bien conscients de leur statut de citoyens de l'Union, mais souhaitent être mieux informés sur les droits qui en découlent. L'approche de l'élection du Parlement européen, en juin prochain, est une excellente occasion pour rappeler et prendre conscience des droits dont bénéficient les citoyens de l'UE.

### Les identités nationales

L'établissement d'une citoyenneté européenne et les autres actions convergentes contribuent-elles au développement d'une identité européenne ? La question renvoie à la perception qu'a l'opinion publique de l'œuvre de l'Union par rapport à ses préoccupations majeures. Dans un processus d'ajustement à la globalisation et dans une période de crise économique, ces préoccupations sont clairement l'emploi et la croissance. Le rapprochement des citoyens vis-à-vis des institutions européennes est donc fortement tributaire de la capacité de ces dernières à répondre à ces préoccupations.

Toujours est-il que les sondages effectués témoignent d'une suprématie des identités nationales par rapport à l'identité européenne. Peut-être faut-il tenir compte également du fait que le processus d'« européanisation » est dans une phase encore précoce. C'est pourquoi les actions de soutien et de sensibilisation entreprises par l'Union et relayées par nombre d'organisations de la société civile représentent une œuvre de longue haleine, dont les fruits ne sauraient être cueillis qu'à long terme.

Franco Pettini

# Die Stimme des Bürgers : Bürgerbeteiligung in der EU

**U**nter den Neuerungen des Reformvertrages von Lissabon – dessen Inkrafttreten noch immer am seidenen (irischen und tschechischen) Faden hängt – gibt es eine Neuerung, die in der Öffentlichkeit kaum diskutiert wird, deren Bedeutung aber nicht unterschätzt werden sollte. Es handelt sich um die direkte Beteiligung der Unionsbürgerinnen und -bürger an der Meinungsbildung und an den Entscheidungsprozessen der Organe der EU. Die direkte Bürgerbeteiligung hat sich neben der Vertretung der BürgerInnen durch die Abgeordneten des Europäischen Parlaments als unerlässlich erwiesen, um die Akzeptanz der europäischen Integration in der Bevölkerung zu verbessern. Diese Bürgerbeteiligung wird jetzt durch den neuen Artikel 11, der durch den Lissabonvertrag in den Vertrag über die Europäische Union eingefügt wird, kodifiziert und verbessert. Vier Stufen sind dafür vorgesehen. Transparenz und Bürgernähe sind die Leitgedanken dieser neuen Bestimmungen.

Natürlich gibt es seit jeher die traditionelle Praxis, dass Wirtschaftsverbände und einzelne Wirtschaftsunternehmen ihre Lobbytätigkeit in Brüssel, Straßburg und den Hauptstädten ausüben. Auch den Dialog zwischen und mit den Sozialpartnern, also den Gewerkschaften und den Arbeitgeberverbänden, im EG-Vertrag bereits früher ausdrücklich geregelt, gibt es seit langem. Dagegen ist der Austausch mit der Zivilgesellschaft und den dazu gehörenden Nichtregierungsorganisationen – NGOs im landläufigen Sprachgebrauch - ein jüngeres Phänomen. Gerade in deren Interesse sind die neuen Bestimmungen in den Vertrag aufgenommen worden, um die Bürgerbeteiligung besser zu strukturieren.

## Vier Stufen der Beteiligung

Zunächst sind die EU-Organe in der neuen Bestimmung aufgefordert, den BürgerInnen und ihren Organisationen die Möglichkeit zu geben, ihre Ansichten in allen Unionsangelegenheiten öffentlich bekannt zu machen und auszutauschen. Es wird interessant sein zu sehen, wie diese Bestimmung in der Praxis umgesetzt werden wird. Schon jetzt gibt es erste Ansätze für diesen Austausch in der Öffentlichkeit, für die vor allem das Internet genutzt wird. Jedermann kann sich

auf der Website der EU über alles und jedes informieren, was die Vergangenheit, Gegenwart und Zukunft der EU betrifft. Dort werden auch Foren eröffnet, auf denen jeder seine Meinung zu bestimmten Themen äußern kann. Man kann sich aber unter öffentlicher Bekanntgabe auch noch mehr vorstellen als nur Internetchats. Beispielsweise könnten die eigenen Websites der repräsentativen NGOs dazu dienen, deren Pflege für die NGOs allerdings teuer ist. Vielleicht kann es einmal finanzielle Zuschüsse der EU dazu geben.



Die zweite Stufe besteht darin, dass die Organe einen offenen, transparenten und regelmäßigen Dialog mit den repräsentativen Verbänden und der Zivilgesellschaft führen sollen. Auch hier hat sich, erheblich später als die Kontakte mit den Wirtschaftsverbänden, mit der Zivilgesellschaft inzwischen eine gewisse Übung entwickelt. Insbesondere während der beiden Konvente, die am Anfang dieses Jahrzehnts die Grundrechtecharta und den Verfassungsvertrag ausgearbeitet haben, gab es spezielle Arbeitsgruppen zur wiederholten Information und Konsultation der Vertreter einzelner Be-

reiche der Zivilgesellschaft. Für Plenarsitzungen mit allen Zweigen der Zivilgesellschaft diente vor allem der Wirtschafts- und Sozialausschuss als Gastgeber. Seither bilden sich ständige Kontakte mit Kommission und Parlament aus. Die Kommission hört in Abständen eine Civil Society Contact Group aus Vertretern der NGOs zu allgemeinen Fragen an und nimmt an Besprechungen mit fachlichen Gliederungen teil, zu denen sich die jeweiligen Vertreter der Zivilgesellschaft zusammengeschlossen haben. Das Europäische Parlament hat neuerdings damit begonnen, in einer so genannten „Agora“ mit der Zivilgesellschaft zu generellen Themen, wie z.B. dem Klimaschutz, zu diskutieren.



Die dritte Stufe sind umfangreiche Anhörungen der Betroffenen durch die Kommission. Dies ist ein übliches Verfahren, das die EG schon seit langem kannte. Immerhin hat die Kommission dies Verfahren in jüngerer Zeit auch auf die fachlich orientierten NGOs ausgedehnt. Als Beispiel aus dem Bereich der allgemeinen und beruflichen Bildung seien hier die Anhörungen der Dachorganisation EUCIS-LLL (European Civil Society Platform on Lifelong Learning) genannt, in welcher alle europäischen Zivilgesellschaftsverbände zusammengeschlossen sind, die sich mit Fragen des lebenslangen Lernens befassen.

## Ein besonderes Novum

Viertens sieht der genannte Artikel 11 das interessante neue Instrument der Bürgerinitiative vor, das man als einen Schritt im Sinne einer direkten Demokratie auf EU-Ebene bezeichnen kann. Danach können eine Million Unionsbürgerinnen und -bürger aus einer erheblichen Anzahl von Mitgliedstaaten die Kommission auffordern, im Rahmen ihrer Befug-

nisse zur Umsetzung der Verträge einen Vorschlag für einen Rechtsakt zu unterbreiten. Das bedeutet, dass interessierte Bürger durch das Sammeln von einer Million Unterschriften für ein bestimmtes Anliegen ein Rechtssetzungsverfahren der EU auslösen können, soweit die EU dafür zuständig ist. Für das Verfahren dieser Bürgerinitiative sind Durchführungsvorschriften zu erlassen, sobald der Lissabonvertrag in Kraft ist. Darin dürfte z.B. zu regeln sein, in welcher Form die Unterschriften zu präsentieren sind und aus wie viel Ländern sie kommen müssen.

Ohne das alles abzuwarten, haben schon mehrere Bürgerinitiativen von der magischen Zahl „Eine Million“ Gebrauch gemacht, um ihren Anliegen gegenüber der EU schon jetzt politisch Nachdruck zu verleihen. Ein prominentes Beispiel ist die Initiative „1million4disability“, die sich für die Nichtdiskriminierung von Behinderten einsetzt.

### Ein kleiner Aufruf

Abschließend möchte ich mir die Bemerkung

erlauben, dass sich in diesem Bereich der EU-Zivilgesellschaft ein weites Feld für pensionierte Kollegen und Mitglieder der AIACE öffnet, ehrenamtlich ihre europäische Berufserfahrung und ihr Fachwissen in eine NGO einzubringen. Ich unterstreiche das „ehrenamtlich“, denn meist sind die NGOs nicht in der Lage, für ihre gute Sache große Finanzmittel einzusetzen. Für uns Pensionäre ist es eine interessante Erfahrung, die eigene Institution und die EU insgesamt, in der wir oft über Jahrzehnte gearbeitet haben, einmal aus der Perspektive der betroffenen und zuweilen auch frustrierten Zivilgesellschaft wahrzunehmen, die sich gegenüber der Wirtschaft und ihrer Lobby oft zurückgesetzt fühlt.

**Jürgen Erdmenger**

<sup>1</sup> Es lohnt sich die Website [www.1million4disability.eu](http://www.1million4disability.eu) anzusehen. Ein anderes Beispiel: die Aktion ELIANT, [www.eliand.eu](http://www.eliand.eu), die für Pluralität in Landwirtschaft, Medizin und Pädagogik eintritt.

## La voix des citoyens dans l'UE - Résumé

*Dans cet article, Jürgen Erdmenger commente une importante innovation prévue par l'article 11 du Traité de Lisbonne, par ailleurs toujours encore en souffrance : la participation directe des citoyens de l'Union européenne au processus de décision de ses institutions. Si les lobbies économiques déploient leur activité depuis longtemps, les échanges directs entre les institutions et la société civile représentée par les ONG constituent une innovation.*

*Concrètement, les institutions sont invitées à permettre aux citoyens et à leurs organisations représentatives de s'exprimer sur toutes les questions concernant l'Union, une pratique du reste déjà instaurée par l'existence du site web de l'Union. Elles sont également incitées à dialoguer régulièrement avec ces organisations, ce que font déjà le Comité économique et social, la Commission ou le Parlement. Sont prévues par ailleurs des auditions par la Commission, autre*



La plateforme européenne  
de la société civile  
pour l'éducation et la formation  
tout au long de la vie

(EUCIS-LLL platform)



*pratique qui est d'ores et déjà d'application, par exemple avec l'EUCIS-LLL ((European Civil Society Platform on Lifelong Learning), qui regroupe l'ensemble des organisations représentatives dans le domaine de l'éducation. Enfin l'article 11 prévoit le nouvel instrument de l'initiative citoyenne, un million de citoyens pouvant inviter la Commission à proposer l'adoption d'un acte juridique, une possibilité dont plusieurs initiatives citoyennes ont déjà fait usage. L'auteur estime en conclusion qu'une activité bénévole dans une ONG, s'appuyant sur l'expérience professionnelle des anciens, peut constituer pour eux une occupation valorisante.*

DG



<b><u>BUREAU INTERNATIONAL</u></b>	
Président international	Gérald Coget
Vice-président international	Sven Mogensen
Secrétaire générale	Martine Mateo
Trésorier général	Henk Das
Membres du Bureau	Annette Bosscher Daniel Guggenbühl Ludwig Schubert Jacques Timmermans
<b><u>COMITES PARITAIRES INTERINSTITUTIONNELS</u></b>	
<b>COMITE DU STATUT</b>	Ludwig Schubert (titulaire) Michael Hocken (suppléant)
<b>CGAM</b> Comité de gestion d'assurance maladie	Regina Thill (suppléante)
<b>CAS</b> Comité des actions sociales Luxembourg	J-P. Tytgat (titulaire) Laura Barents-Grossi (suppléante)
<b><u>COMITES PARITAIRES COMMISSION</u></b>	
<b>CASS</b> Comité paritaire des services sociaux	Benoît Aubenas (titulaire) J-P. Tytgat (suppléant)
<b>COPAS</b> Comité paritaire des actions sociales	Michel Foucault
<b><u>GROUPES TECHNIQUES</u></b>	
<b>GT Rémunération</b>	Ludwig Schubert
<b>GT Pensions/Caisse maladie</b>	Ludwig Schubert
<b>REUNIONS DIALOGUE SOCIAL</b>	Ludwig Schubert Michel Foucault
<b><u>GROUPES DE TRAVAIL INTERNES</u></b>	
<b>Assurances</b> <b>Site Web</b>	Anthony Caston Martine Mateo Michel Tamigniaux
<b>Comité de Rédaction Vox</b> <b>Ex-Relex</b> <b>Statuts AIACE</b> <b>Assises</b>	Daniel Guggenbühl André Vanhaeverbeke Francis Wattiau Jeannine Franchomme
<b>TRG Trade Union Relationship Group</b> <b>Finances/Budget</b>	Paolo Fenici Colin Maynard
<b><u>AUTRE</u></b>	
Mouvement international européen	Michael Cwik Joao Mateus Tique

## Conseil d'administration international

Le Conseil d'administration de notre Association s'est réuni à Bruxelles les 20 et 21 octobre 2008 sous la présidence de Gérald Coget. Plusieurs sections (Allemagne, France, Irlande, Pays-Bas) étaient représentées par des présidents nouvellement élus. Comme premier acte administratif le Conseil a approuvé la composition du nouveau Bureau international appelé à gérer les activités de l'AIACE de 2008 à 2011.

Il a ensuite désigné ses représentants dans les différents comités paritaires (notamment Statut, Assurance Maladie, Actions sociales) et groupes techniques des institutions, y compris le nouveau groupe « pensions et assurance maladie » évoqué dans l'article ci-dessous. Les groupes de travail existants de l'AIACE vont poursuivre leurs activités et de nouvelles enceintes ont été mises en place, notamment pour étudier la possibilité d'aménager les statuts de l'Association et clarifier les questions et règles budgétaires et financières.

A l'issue d'un échange de vues sur notre magazine Vox, le Conseil a adopté un règlement définissant la ligne éditoriale du magazine et les conditions de sa réalisation et de sa diffusion par une nouvelle équipe rédactionnelle, le magazine devant être dorénavant imprimé par les ateliers de la Commission. Il a adressé ses félicitations à la section Espagne pour la réussite des Assises de Madrid en mai 2008 et examiné les perspectives des Assises d'Opio en mai prochain.

Conformément aux usages, une matinée a été consacrée à des discussions avec les représentants de la Commission (PMO et ADMIN) et a permis aux différentes sections d'exprimer leurs desiderata ou préoccupations tel que le souhait d'avoir accès aux adresses des retraités afin de faciliter le traitement de leurs problèmes. En matière de pensions, le PMO a annoncé l'adaptation proposée au titre de

l'année 2008 tout en précisant que les problèmes informatiques apparus allaient être résolus à bref délai. Pour ce qui est de l'assurance maladie, un appel d'offres a été lancé en vue de disposer dans les différents pays d'établissements qualifiés pour exercer la médecine préventive. Des assurances ont par ailleurs été données par la Commission quant à l'aptitude du bureau liquidateur d'Ispra d'exercer les nouvelles responsabilités qui lui ont été confiées.

**D.G.**

Gérald Coget



Ludwig Schubert



Daniel Guggenbühl



Arlette Bosscher



Jacques Timmermans



Sven Mogensen



Martine Mateo



Henk Das



Monique Théâtre



## Groupe technique « Pensions et assurance maladie »

L'accord entre la Commission européenne et l'AIACE, signé le 29 février 2008, stipule en son article 5 § 4 : « ... afin de faciliter les échanges d'informations entre la Commission et l'AIACE dans le domaine des pensions et de l'assurance maladie, un groupe technique « Pensions et assurance maladie » est mis sur pied dans lequel le PMO, l'ADMIN et l'AIACE sont représentés. Les modalités de fonctionnement de ce groupe technique sont fixées de commun accord entre les parties.

Suivant ce même accord (article 5 § 3) et les Statuts de l'AIACE, il est dit que : « le Président et le Secrétaire général de l'AIACE sont les interlocuteurs directs de la DG ADMIN et du PMO ». Toutefois, il existe un intérêt commun qu'en matière de pensions et d'assurance maladie, non seulement le bureau de la Présidence de l'AIACE mais aussi les représentants des 14 sections de l'AIACE soient tenus au courant des dispositions statutaires et réglementaires et de leur mise en œuvre.

### Avantage pour l'AIACE et ses sections :

de nombreuses questions techniques générales ou spécifiques, posées par les adhérents ou d'autres collègues retraités, peuvent être traitées directement « entre anciens » sans devoir s'adresser à l'ADMIN ou au PMO ; en même temps, les « spécialistes » de l'AIACE et de ses sections pourront accumuler une connaissance des dossiers et des rouages administratifs leur permettant d'être des interlocuteurs compétents et efficaces aussi bien pour les collègues retraités que pour les collègues de l'ADMIN et du PMO.

### Avantage pour l'ADMIN et le PMO :

disposer d'interlocuteurs compétents et efficaces auprès de l'AIACE et de ses sections réduit le nombre de questions répétitives et mal articulées, permet de mieux comprendre et de résoudre des problèmes techniques et d'en informer les retraités et facilite la formulation précise des questions et problèmes qui, le cas échéant, doivent être portés plus tard au « niveau politique ».

Une première réunion de ce groupe

technique a eu lieu le 19 novembre 2008. Elle a permis tout d'abord de clarifier encore le rôle du groupe et de mettre au point un règlement intérieur qui, entre autre, définit la participation du côté PMO et ADMIN et du côté de l'AIACE (un représentant de chaque section, deux représentants du Bureau de la Présidence et le président international de l'AIACE seront invités aux réunions).

La bonne participation à cette première réunion (4 pour le PMO, 3 pour l'ADMIN et 11 pour l'AIACE) met bien en évidence l'intérêt que suscite ce groupe de part et d'autre.

Un certain nombre de points ont été traités dont :

- la médecine préventive : pour les douze premiers Etats membres, les appels d'offres sont clôturés, les nouveaux contrats devraient entrer en vigueur en février 2009. Les anciens seront informés en temps utile. Pour les autres Etats membres, les procédures seront lancées vers mars/avril 2009,

- de nouveaux coefficients d'égalité pour le remboursement des frais de maladie suivant les pays sont entrés en vigueur le 1er décembre 2008 ; les anciens et les actifs en seront informés.

La prochaine adaptation des rémunérations et pensions (prévue pour la fin 2008 avec date d'effet au 1er juillet 2008) a été présentée et commentée en détail (la Commission propose 3% pour les anciens à Bruxelles, Luxembourg et dans tous les pays de résidence où le coefficient correcteur est au niveau 100). Au moment du paiement des rappels, certains problèmes informatiques peuvent se présenter, le PMO – soutenu par l'AIACE – fera un effort afin de les expliquer et de les résoudre. Le problème des coefficients correcteurs et de la « protection du nominal » dans



certain pays a été discuté et des informations plus détaillées ont été promises par l'ADMIN,

- l'ADMIN a également donné une information sur le rapport à mi-parcours concernant la « Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions » (Annexe XI du Statut) ainsi que sur le rapport concernant notre régime des pensions (Annexe XII du Statut) et son équilibre actuariel. Ces rapports et documents (y compris ceux concernant l'adaptation annuelle des rémunérations et pensions et le relèvement de la cotisation à la pension (qui ne concerne que les actifs) seront transmis aux membres du groupe technique,

- les questions de la protection des données personnelles et de la communication avec les anciens non membres de l'AIACE ont été soulevées ; une proposition de solution à ces problèmes délicats a été esquissée.

L'expérience de la première réunion d'une demi journée du « Groupe technique » peut être considérée comme tout à fait positive. Une prochaine réunion est prévue au printemps 2009.

Ludwig SCHUBERT

***Dans le cadre du 40ème anniversaire de l'AIACE cette année, le Bureau international recherche des photos prises par des membres ayant participé aux premières Assises internationales (entre 1970 et 1985) ou à toute autre manifestation au cours de cette période. Prière de s'adresser au secrétariat international (voir p. 2).***

## Assises d'Opio et les 40 ans d'AIACE : du 25 au 29 mai 2009

**A**près l'énorme succès remporté l'an dernier par les assises de Madrid (VOX n° 81), il y a fort à faire pour relever le défi d'organiser des assises aussi captivantes. Le fait que celles-ci soient nos 40ème assises leur confère une connotation différente. Nous avons pu constater- car c'est la 3ème fois (Vittel en 2006 et Da Balaia en 2007) que l'on organise des assises dans le cadre d'un grand Club - que cette formule a également rencontré un grand succès par sa convivialité. Dans un cadre connu et dans une superbe région (Opio en Provence), notre groupe organisateur a concocté le programme pour lequel vous êtes déjà nombreux à vous être inscrits.

***Pas encore assez nombreux cependant, par rapport au quota de chambres réservées. La date officielle de clôture des inscriptions est le 31 janvier, au-delà de cette date on peut évidemment toujours s'inscrire, et vous l'avez fait très nombreux par le passé. Le risque étant qu'il n'y ait plus de chambre single disponible. Nous savons aussi que certains parmi vous attendent la dernière minute ! C'est un peu ennuyeux pour les prévisions d'organisation, aussi ne tardez plus nous vous en remercions d'avance.***

Nous remercions d'ores et déjà ceux qui se sont inscrits. C'est toujours un grand plaisir de constater la fidélité des adhérents. Nous rappelons qu'organiser des assises est une tâche assez lourde reposant presque essentiellement sur des bénévoles. Tous les frais encourus sont à la charge des participants, le budget

de l'AIACE ne servant que de relais.

D'autre part, le groupe organisateur prépare la demi-journée qui sera réservée au 40ème anniversaire de l'Association. Nous pouvons déjà soulever un coin du voile et vous annoncer qu'il y aura une surprise au théâtre du Club, après l'ouverture par le président, de la demi-journée. Ensuite, vous aurez la possibilité de participer à diverses activités culturelles (conférences sur la Provence etc..) européennes, quelques souvenirs de l'AIACE, des activités sportives ainsi que des renseignements sur les activités de la région PACA qui organise le vendredi 29 mai, conjointement avec l'administration de la Commission, une



formation « actions sociales » pour les bénévoles de la région, mais aussi pour d'autres bénévoles intéressés (voir Section France).

Pour le côté pratique, et afin d'organiser les activités sportives, on nous demande maintenant de vous signaler qu'il est indispensable de s'inscrire pour pouvoir y participer. Il est prévu une initiation

au golf et pour ceux qui le pratiquent déjà, une petite compétition est envisagée. Pour les amateurs de pétanque, comme à Da Balaia, il faut aussi s'inscrire (80 possibilités). Pour ce faire un formulaire sera envoyé à ceux qui sont déjà inscrits et pour les nouveaux,

ils recevront en même temps que leur confirmation, un formulaire à remplir.

Certains parmi vous s'étant inquiétés des possibilités de transfert Nice – Opio, nous sommes prêts à vous aider à les organiser par taxi ou mini-bus payants. Nous nous réjouissons de vous revoir nombreux et vous disons à bientôt.

**Jeannine Franchomme  
pour le groupe organisateur**

## AIACE has now 14 branches : a new branch in Finland

**N**ous accueillons chaleureusement la création de la section Finlande dont nos collègues nous ont envoyé la composition du Comité. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs activités !

### The members of the board are:

Mauritz Enqvist (vice-president)	Haltilanniitty 3 as. 7, 02200 Espoo	09-8037796	mauritz.enqvist@hotmail.com	050-3458628
Elisabeth Helander (member)	Kaptensgatan 14 A 6, 00140 Helsinki	040-7795503	elisabeth.helander@abo.fi	
Hannu Hyvärinen (member)	Harjukatu 9, 13220 Hämeenlinna	045-77304449	hannu.hyvarinen@armas.fi	
Heikki Salmi (president)	Tietäjäsentie 8 E 57, 02130 Espoo	050-5230410	salmiheikki@hotmail.com	
Paula Soralahhti (secretary)	Haltiantie 4 K 72, 01600 Vantaa	09-535467	paula.soralahhti@gmail.com	040-7025053
Unnukka Stenqvist (member)	Jalavatie 5 A 3-4, 00270 Helsinki	040-5616111	unnukka.stenqvist@welho.com	

### The representatives of the Finnish section in the Conseil d'Administration are:

Heikki Salmi, member  
Mauritz Enqvist, member  
Elisabeth Helander, deputy member  
Paula Soralahhti, deputy member

## Cocktail de nouvel-an

Le 29 janvier dernier a eu lieu notre traditionnel cocktail de nouvel an. A cette occasion Gérald Coget, président international, a transmis ses meilleurs vœux à tous. De plus, cette année 2009 est surtout celle des 40 ans d'existence de l'AIACE !

C'est avec plaisir que certains anciens et même très anciens invités présents ont pu ainsi échanger le souvenir de quelques événements et anecdotes précieuses, ce que fit d'ailleurs brillamment Simone Moons, première trésorière de l'association.



## The European Parliament on the Web

Here's an interesting initiative: the European parliament's new TV channel which you can consult on the Web. You can find out all about the Parliament's activities, presented in an attractive way. This meets a long-felt need for improving the public's knowledge of what's happening in Europe

(<http://www.europartv.europa.eu>).



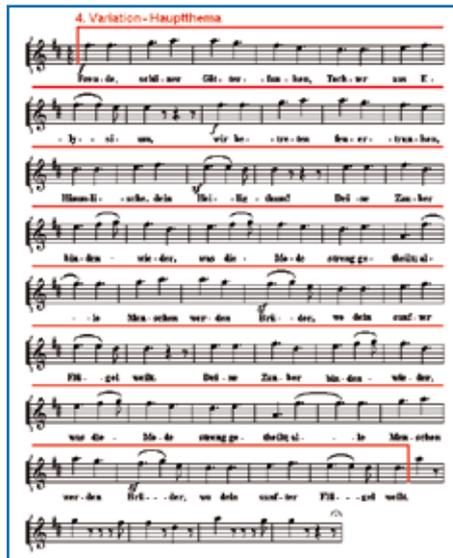
## NASA gibt Phoenix auf

Die spektakuläre Mission der Mars-Sonde « Phoenix » (Vgl. Vox 81, S. 12) ist seit dem 10. November 2008 nach mehr als fünf Monaten beendet. Wie die NASA mitteilte, funktionierten die Solarzellen nicht mehr, die die Sonde mit Energie versorgten. Die Sonde sei wegen einer geringeren Sonneneinstrahlung durch den Herbstbeginn quasi erfroren. Das Ende der Mission war erwartet worden, die Sonde funktionierte jedoch deutlich länger als die geplanten 90 Tage. Die « Phoenix » hatte am 4. August 2007 die Reise zum Mars angetreten und war am 25. Mai 2008 auf dem Roten Planeten gelandet. Sie sendete mehr als 25.000 Bilder zur Erde. Ihre Instrumente wiesen in Bodenproben die Existenz von Wassereis auf dem Planeten nach. Die NASA-Wissenschaftler zeigten sich äusserst zufrieden mit der Mission.

Nach ZDF und AFP

## European symbols at the European Parliament

It became official on Thursday 9th October 2008, when MEPs agreed an amendment to their rules of procedure involving the European Union symbols which were left out of the Lisbon Treaty. From now on, the European flag will be flown in all the Parliament's meeting rooms and the European anthem (Ludwig van Beethoven's Ninth Symphony, composed in 1823) will be played after each European election and after each formal sitting. The motto "United in diversity" will appear on the Parliament's official documents.



In addition, the ninth of May, the anniversary of Robert Schuman's historic speech in 1950, has been officially declared Europe Day.

The rapporteur, Carlos Carnero Bonzalez (PSE), called this "a political message addressed to our citizens, because the symbols of the Union are a true embodiment of the only institution which represents the 500 million inhabitants of the 27 Member States".

(Source : La Libre Belgique 10.10.08)

## Il y a 50 ans à la Commission

Dans cette rubrique de l'IntraComm, on peut lire que, le 10 avril 1958, lors de sa 12ème réunion, la Commission a nommé les premiers Directeurs généraux de son administration :

Relations extérieures

M. Günter SEELIGER

Questions économiques et financières

M. Franco BOBBA

Marché intérieur

M. François ORTOLI

Concurrence

M. P. VERLOREN van THEMAAT

Affaires sociales

M. August DE MUYNCK

Agriculture

M. Louis-Georges RABOT

Pays et territoires d'Outremer

M. Helmut ALLARDT

Administration

thigh Jonkheer M.M.P.M. van KARNEBEEK

Le Directeur général des Transports sera désigné ultérieurement.

M. Emile NOEL (photo ci-jointe) est nommé Secrétaire Exécutif de la Commission



Des débuts modestes...

## Petit manuel des barbarismes européens

Heureusement, il y a le Blaesheim. Ensuite, il y aura un CAG et un Coreper pour préparer le Conseil européen, lequel sera soigneusement consigné par des Antici. Puis, sans doute, un Gymnich exceptionnel. Aucun triangle de Weimar en vue, mais qu'on se rassure, il y a beaucoup d'autres distractions : des Jai, l'Olaf, la Cosac, un compromis de Ioannina. Il y avait même jadis, mais c'était trop beau pour durer, la Cocobu.

Kesako ? Un sabir forgé depuis 50 ans par les fonctionnaires européens, qui vous l'égrènent d'un air très savant. Bienvenue en Europe ! Willkommen dans son jargon ! « La langue de l'Europe c'est la traduction » disait Umberto Eco.

Bientôt, il y aura donc un Blaesheim. Une de ces réunions franco-allemandes ainsi nommées depuis que Gerhard Schroeder et Jacques Chirac avaient fumé le calumet de la paix dans cette ville alsacienne. C'était en 2001, à l'auberge « Au Bœuf », après leur dispute tonitruante de Nice, sur le poids de l'Allemagne dans l'Europe élargie.

La dernière fois, le Blaesheim a eu lieu à l'ombre de la croix de Lorraine, à Colombey-les-deux-Eglises. Nicolas Sarkozy a infligé ce poids lourd de l'Histoire à Angela Merkel qui s'y est faite. Main dans la main ils ont invoqué les mânes d'Adenauer et de de Gaulle, 50 ans après la visite historique du Chancelier au Général.

Au Blaesheim de Colombey on s'est fait la bise. Histoire de sauver le Conseil européen des 15 et 16 octobre à Bruxelles. Le terrain avait été défriché par le Coreper (Comité des représentants permanents, en français, les ambassadeurs des Vingt-Sept auprès de l'Union), et par les ministres des affaires étrangères (en jargon européen, le CAG ou Conseil affaires générales). Des réunions calibrées à ne pas confondre avec le Gymnich : ces réunions « informelles »



où les ministres des affaires étrangères bâtissent l'Europe au coin du feu, comme une première fois en 1974, dans le château rhénan de Gymnich.

Les déplacements de la cour européenne ont bâti un espéranto de villes et d'histoire : de la luxembourgeoise Schengen, où fut signé en 1986, sur un bateau, le traité sur la liberté de circuler, à la grecque Ioannina et à son célèbre « compromis » de 1994, incompréhensible et jamais appliqué. Quant au triangle de Weimar, la ville de Goethe bordée par Buchenwald, il permit aux Français de chaperonner dès 1991 le nécessaire rapprochement germano-polonais. Pas moyen non plus d'oublier le signor Antici, membre de la Représentation italienne, qui a donné son nom aux preneurs de notes des ambassadeurs auprès de l'UE.

Et puis les fonctionnaires européens s'étonnent qu'on ne les comprenne plus.

**D'après Le Monde, 10 octobre 2008**

## Linguistic diversity

An agreement was concluded on 20th November last whereby the European Union accepted the status of Welsh as a minority language in the 27-nation bloc. The move enabled the Welsh heritage minister to speak at an EU culture ministers' meeting in one of Europe's oldest tongues, whose roots date back to the 6th century. Today, 21% of Welsh nationals speak Welsh. At future ministerial meetings or in the European Parliament, Welsh speakers may speak their language under certain conditions. Also, Welsh citizens may exchange correspondence with the Union's institutions in Welsh. However, the cost of interpretation and

translation will have to be borne by Member States.

In 2006, the main Spanish minority languages – Catalan, Basque and Galician – were also recognized by the Union under similar agreements. These languages have since been used in official meetings and in correspondence, under the same conditions.

Respect for linguistic and cultural diversity is enshrined in the European Charter of Fundamental Rights adopted in 2000. It covers not

only the 23 official languages of the Union but also the many minority languages spoken by segments of its population. They are said to be about 150 of them, spoken by up to 50 million people.



## Les aides sociales en faveur des anciens

Le rôle des assistants sociaux à l'unité Politique sociale est d'apporter une aide sociale aux pensionnés en cas de difficultés personnelles, administratives ou financières.

Le service social dispose à cet effet de lignes budgétaires pour les aider à faire face à certaines difficultés. Les aides financières suivantes peuvent être octroyées par la Commission aux pensionnés, moyennant certaines conditions stipulées dans les réglementations spécifiques aux aides :

### Aide familiale

Cette aide consiste en l'octroi d'une participation financière afin de permettre de recruter, pour un temps déterminé, une aide familiale destinée à pourvoir aux menus travaux ménagers indispensables à la vie quotidienne (cuisine, entretien) pour assister et si nécessaire, remplacer le ou

la responsable du foyer. Elle peut également être qualifiée pour la garde d'enfants ou d'adolescents malades. Le bénéficiaire doit se trouver dans une situation telle qu'il n'est pas en mesure d'exécuter normalement, ou de faire exécuter, par un membre de sa famille, les travaux ménagers indispensables.

### Aide sociale aux pensionnés

Une aide financière ponctuelle peut être accordée lorsque la situation sociale et matérielle des intéressés est particulièrement difficile, en raison de circonstances graves indépendantes de leur volonté.

### Remboursement des frais de scolarité exceptionnels

La Commission peut contribuer au remboursement de certains frais de scolarité pour l'enseignement primaire et secondaire des enfants du personnel communautaire.

### Aide financière en vertu de l'article 76bis du statut

La pension du conjoint survivant affecté d'une maladie grave ou prolongée ou souffrant d'un handicap peut être complétée par une aide versée par l'institution pendant la durée d'une maladie grave ou prolongée ou d'un handicap sur la base d'un examen des conditions sociales et médicales de l'intéressé.

### Aide sociale aux handicapés

Dans un souci de continuité des prestations, le pensionné ou le bénéficiaire d'une indemnité de cessation de fonctions ou d'une allocation d'invalidité qui était bénéficiaire en tant qu'actif pour lui-même ou pour son conjoint de l'aide complémentaire aux handicapés et qui a perçu à ce titre des remboursements des frais exposés au cours des deux années précédant sa mise à la retraite ou la cessation de ses fonctions, continue à bénéficier de cette aide auprès de son institution d'origine dans les conditions fixées par les orientations régissant cette aide. Suite à des réunions de familles d'ayants droit de personnes handicapées à Bruxelles, Luxembourg et Ispra, un groupe de soutien a été créé afin que ces familles puissent rester en contact et échanger leurs problèmes et solutions.

*Toutes ces aides sont soumises à des réglementations, disponibles en 11 langues sur IntraComm :*

[https://intracomm.ec.europa.eu/pers\\_admin/social\\_bxl/social\\_funds\\_fr.html](https://intracomm.ec.europa.eu/pers_admin/social_bxl/social_funds_fr.html)

Barbara Kearney, Paul Crab, Karina Vermeersch



#### Assistants sociaux/social workers

Paul CRAB (NL, FR, EN) - MO 34 1/42

Karina VERMEERSCH (NL, EN, FR, DE, ES) - MO 34 1/32

#### Information officer/support aux familles enfants handicapés

Barbara KEARNEY (EN, FR, DE) - MO 34 1/40

#### Contact

Tel. + 32 (0)2 29 59098 (de 9h à 17h / from 9.00 to 17.00)

Email : ADMIN-BXL-ASSISTANCE-SOCIALE-PENSIONNES@ec.europa.eu

## L'action précieuse des bénévoles

L'enquête lancée en septembre 2008 auprès des anciens de la Commission en vue d'identifier les personnes se trouvant dans une situation de grave difficulté est à présent dans sa phase de suivi.

A l'heure actuelle, quelque 350 questionnaires ont été enregistrés, sans compter les nombreux coups de téléphone reçus par les services de la Commission en réaction à cette action. De manière logique, le nombre le plus important de réponses provient de pensionnés résidant en Belgique. Comme déjà pour l'enquête similaire réalisée en 2006, le suivi et le traitement des demandes se font en partenariat avec l'AIACE. Les bénévoles oeuvrant au sein des 14 sections nationales que compte l'Association ont en effet accepté de contacter par téléphone chaque personne s'étant manifestée dans le but de définir la situation de difficulté et d'identifier les souhaits en matière d'aide.

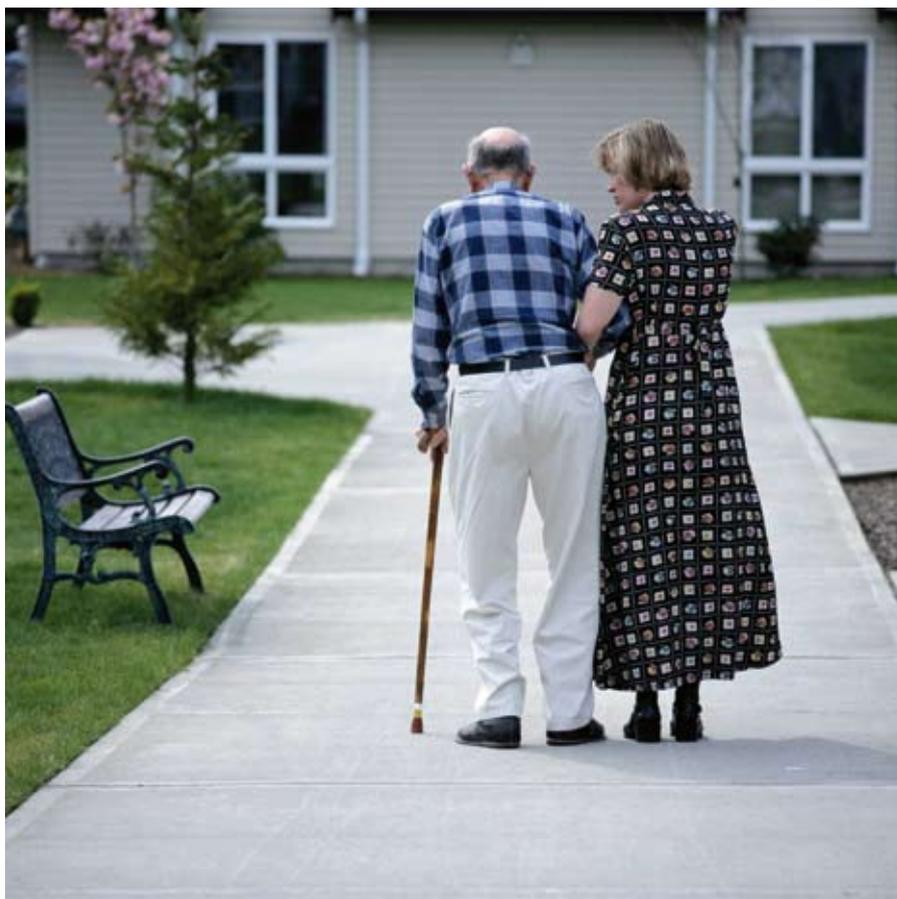
Les problèmes rencontrés peuvent être multiples et chaque cas est examiné avec soin. Maria D., dans une situation de dépendance, vient de perdre son mari qui jusqu'à présent s'occupait d'elle. Elle souhaite obtenir une aide à domicile. Son cas est transmis aux services sociaux de la Commission qui examineront les conditions d'octroi d'une aide ménagère. Pierre L. voit sa cécité progresser très rapidement. Vivant seul, il a besoin d'aide pour compléter les formulaires de demande de remboursement de frais médicaux. Un bénévole de l'AIACE s'engage à lui rendre visite une fois par mois pour accomplir cette tâche. Depuis son divorce, Jean V. se trouve dans une situation de surendettement. Sa demande est transmise aux assistants sociaux qui étudieront son cas et les perspectives éventuelles d'une aide financière. Helga P. vit depuis peu dans une seniorie. Sans famille, elle souhaite avoir de temps à autre une petite visite. Une bénévole habitant à proximité promet

de passer régulièrement pour lui tenir compagnie et prendre un café avec elle. Francine S. vient d'apprendre qu'elle est atteinte d'un cancer et qu'elle doit entamer une chimiothérapie. Contact est pris avec l'ASBL Cancer Support de la Commission pour l'aider et la conseiller dans cette épreuve. John M. a pris la décision de quitter son domicile pour aller vivre dans une maison de repos. Il désirerait disposer d'informations complémentaires concernant le choix d'un établissement de qualité. Une documentation lui est fournie par la section nationale de l'AIACE. Vittorio M. doit se rendre à l'hôpital deux fois par semaine et a besoin d'être assisté car il se déplace difficilement. Contact est pris avec son administration communale qui dispose d'un tel service d'accompagnement.

Dans la majorité des cas (environ 60%), les collègues contactés n'ont pas de souhaits particuliers dans l'immédiat car la situation de difficulté est relativement bien gérée. Néanmoins, il est important pour ceux-ci-ci d'avoir eu un contact téléphonique et d'avoir pu faire part de leurs préoccupations.

Le travail des bénévoles de l'AIACE est complémentaire à celui du service social de la Commission. Il permet de répondre à certaines demandes par des actions simples qui ne relèvent pas de la compétence professionnelle des assistants sociaux (besoin de renseignements, passage d'un bénévole à domicile, rester en contact avec l'AIACE, etc.). Dans de nombreux cas, il s'agit parfois simplement de prêter une oreille attentive et compréhensive aux anciens collègues en difficulté.

**Monique Théâtre**



## Belgique

### Dernières nouvelles

A regarder l'activité de la Section Belge, on pourrait penser qu'elle est animée par une équipe de joyeux compagnons qui ne pensent qu'à se distraire et à voyager. C'est que la demande de bonheur est là ! Nos retraités ont toujours envie de rencontres, de découvertes et de bonne humeur. Toutes les activités proposées trouvent un public nombreux et ravi. Rien qu'au dernier trimestre 2008, une belle croisière le long des côtes dalmates a attiré 160 participants enchantés de se mettre au soleil une dernière fois avant l'hiver en découvrant les beautés naturelles de la côte et l'architecture des villes tellement évocatrice de l'Italie. A la même époque se terminait un véritable cycle de découvertes de l'est d'une Allemagne peu connue, Berlin, Dresde, la Silésie et les bords de la Nesse. Ces territoires, témoins de lourds événements historiques, ont attiré en trois voyages une centaine de participants attentifs.

A la fin de l'année, la fête a repris ses droits et ce sont plus de 200 membres sur leur trente et un qui se sont retrouvés pour un soir dans les belles salles à manger du Berlaymont, pour

se rencontrer, se régaler et danser avec conviction sur les airs swingués de leur jeunesse. En décembre, la saison théâtrale a commencé par un spectacle qui sera suivi de trois autres représentations. Chaque fois une quarantaine de places s'arrachent auprès du Secrétariat.

La Section Belgique a aussi été attentive à l'autre versant de la vieillesse, celui de la maladie et de la solitude. Elle a mis en oeuvre la politique de partenariat avec la Commission prévue par les accords signés au début de 2008 pour le soutien des personnes en difficulté. Suite à l'enquête effectuée par l'Administration auprès de tous les pensionnés, 110 cas de personnes en difficulté ont été détectés en Belgique. Ces cas ont été répartis entre la douzaine de bénévoles de son groupe d'action sociale qui ont pris les contacts utiles pour approfondir les cas et prendre les mesures d'aide nécessaires. Elles ont été discutées en groupe par deux fois, en novembre et décembre, en présence d'assistants sociaux de la Commission pour échanger les informations et trouver les meilleures



réponses.

L'initiative permettant aux anciens des Services Extérieurs et de la Recherche de mettre bénévolement leur compétence au service des Directions Générales dans des domaines peu ou mal exploités aujourd'hui, prend forme. Déjà 30% des Directions de la Recherche se sont montrés intéressés et la DG ADMIN devrait prochainement accepter que les frais de mission pour ce type d'action soient pris en charge sur le modèle des remboursements des experts. Voilà qui débloquerait le dossier et permettrait de lâcher dans la nature d'impatients retraités.

Dernière nouvelle : au 31 décembre 2008 la Section Belgique comportait 3.147 membres soit 140 de plus que l'année précédente.

**Philippe Loir**

## Danemark

**Les actions de la section Danemark en faveur de ses affiliés. Nous assistons les pensionnés domiciliés au Danemark.**

### Livets gang i Danmark

Hvilke opgaver påtager AIACE den danske sektion sig for sine medlemmer?

Vi hjælper nyankomne EU-pensionister til rette i deres nye omgivelser i Danmark, og vi arrangerer socialt samvær for at bringe kolleger sammen i gemytlige rammer. Men ikke mindst sørger vi for viderefremstilling af relevant information til nytte for EU-pensionister i Danmark.

At flytte til Danmark efter flere år i udlandet kan godt være lidt af et kulturchok. Udlændingepolitikken har sat

sig sine spor i forvaltningen, og mange administrative funktioner har skiftet forvaltning. Kommunalreformen har medført, at kommunernes folkeregister nu har til huse i 'borgerservice'.

Flytter man til Danmark med en ægtefælle eller partner, som ikke har dansk statsborgerskab, skal man være forberedt på at blive henvist til statsforvaltningen, og det uanset om ægtefællen eller partneren er EU-statsborger og tidligere har haft varig opholdstilladelse i Danmark. Når tilmeldingen er blevet godkendt af statsforvaltningen, og når den nytilmeldte har fået udleveret sit gule sygesikringskort, kan man glæde sig over i karensperioden at have været omfat-



tet af den obligatoriske EU-sygesikring.

Principielt skal det udenlandske kørekort udskiftes med et dansk. Den tidligere politimæssige forvaltningsopgave er nu

overført til "borgerservice". Denne proces kan i nogle tilfælde vare op til et halvt år. Da man ikke er tvunget til at udskifte et gyldigt EU-kørekort, kan det være hensigtsmæssigt at se tiden lidt an.

Har man også nået den danske pensjonsalder, kan den nyankomne ansøge om folkepensionens mindstebeløb. De fleste kommuner stiller krav om at få oplyst størrelsen af ansøgerens EU-pension. Man er ikke forpligtet til at oplyse det nøjagtige beløb. I skat-

tesager i forbindelse med tilflytning kan det også være nødvendigt at få assistance fra AIACE den danske sektion.

Foreningen indsamler oplysninger af ovenstående art fra medlemmerne og sørger for at videreformidle dem i de indholdsrige Orienteringsbreve for at undgå, at medlemmer, som støder på problemer med danske myndigheder, selv skal forhandle sig frem til en løsning, der allerede har fundet sin afgørelse.

Foreningen tilrettelægger også socialt samvær for medlemmerne. I flere år er der arrangeret julefrokost for medlemmerne og deres pårørende. Senest i 2008 på restaurant Josty i Frederiksberg Have med 61 deltagere. Det er et socialt arrangement, der gerne indledes med et kulturelt indslag. Ved denne lejlighed er der mulighed for at skabe eller genoptage kontakter med gamle kolleger samt stille spørgsmål til bestyrelsesmedlemmerne.

Imidlertid er den årlige generalforsamling sektionens store sociale arrangement. I 2008 tilbragte vi to herlige dage i Wassersleben ved Flensburg. Ud over rigelig tid til gåture, snak og socialt samvær var der en fremra-

gende rundvisning på Gottorp Slot, eller på tysk Schloss Gottorf. Besøget blev efterfulgt af en god frokost inden selve generalforsamlingen. Samværet afsluttedes med en festlig middag. Det var ikke let at sige farvel til venner og kolleger den følgende dag!

Af generalforsamlingens debat fremgik det, at EU-sygesikringens regler for refusion af læge- og medicinudgifter, der administreres af PMO-03, giver anledning til mange spørgsmål. AIACEs danske sektion er repræsenteret i en nyoprettet teknisk arbejdsgruppe, hvor Kommissionen og AIACE mødes for at drøfte forskellige spørgsmål om sygesikrings- og pensionsforhold. Meddelelser fra vore medlemmer om problemer, de støder på, er meget vigtige, for at sektionens repræsentanter kan tage dem op i dette forum.

Ud over at varetage medlemmernes interesser som ovenfor anført har AIACEs nu fjorten nationale sektioner med den nyligt indgåede Partnerskabsaftale fået pålagt en vigtig social opgave, der omfatter samtlige EU-pensionister. Sektionerne skal på Kommissionens vegne påtage sig at fungere som et første 'sikkerhedsnet' for pensionister, der

angiver at have sygdomsrelaterede eller sociale problemer. Denne opgave udføres af frivillige, som på Kommissionens foranledning tager kontakt med den eller de pågældende pensionister med det formål at identificere problemets art.

I første række skal problemer søges løst med henvendelse til de lokale sociale myndigheder. Her kan den frivillige om nødvendigt bistå med at udforme ansøgningen. Hvis det viser sig, at de sociale myndigheder af administrative eller andre grunde ikke kan afhjælpe problemet, vil den frivillige bistå med at formidle kontakt til Kommissionens socialtjeneste, sygesikringen eller pensionsafdelingen.

Hjælp til udførelsen af denne type opgaver, som med tiden kan blive ret omfattende, jo ældre vi bliver, er en god grund til i tide at blive medlem af AIACE den danske sektion. Jo flere medlemmer i sektionen, jo lettere vil det være at skabe et tætmasket sikkerhedsnet, der kan komme alle til gode.

Bliv derfor medlem NU og udfyld den vedlagte tilmeldingsblanket.

**Marina WIJNGAARD**

## Deutschland

In der vorhergehenden Ausgabe von VOX hat mein Vorgänger Michael Goppel bereits die Mitglieder des im September 2008 für 3 Jahre neugewählten Vorstands namentlich vorgestellt. Frage ist, was sind die Absichten.

„Traditionen wahren und Neues versuchen“, das soll unser Motto sein, um unsere satzungsgemäßen Ziele zu erreichen.

Hintergrund unseres Handelns ist dabei unser europäischer Werdegang, den wir nie verleugnen können. Wir, die heutigen Alten, sind in der Nachkriegszeit vom Aufstieg Europas geprägt worden. Die Integration bot allen beteiligten Europäern eine Chance nach den Wirren und Zerstörungen des 2. Weltkriegs. Mit Freuden haben wir uns in den Dienst Europas gestellt. Eines unserer Ziele heute ist es, das Bewusstsein für diese

außergewöhnliche Entwicklung auch in der jungen Generation, unserer Enkelgeneration, wach zu halten und damit der Weiterentwicklung von Europa den Weg zu ebnet.

Es war nicht immer nur ein Vergnügen in vorderster Front der Entwicklung zu stehen, oft war es eher mühsam. Wir mussten lernen, mit unseren Kolleginnen und Kollegen aus den anderen Ländern umzugehen und ihre andersgeartete Mentalität zu verstehen und zu schätzen, wir haben Sprachen gelernt, um uns verständigen zu können, wir haben im Ausland gelebt, in meinem Fall 40 Jahre in Italien. Es war trotz allem eine schöne und beruflich erfolgreiche Zeit, aber irgendwann möchte man wieder ‚nach Hause‘. Da setzt das Problem ein: Wo ist unser Zuhause? Wir suchen nach unseren Wurzeln, und manche finden sie nicht mehr. Dieses



und die damit verbundenen Probleme bestimmen im weitesten Sinn das Tätigkeitsfeld unserer Vereinigung als Solidar-Gemeinschaft.

Alte Freunde treffen, Erfahrungen austauschen, gemeinsam Kunst und Kultur einer neuen Umgebung genießen, interessante Vorträge hören, all das ist und bleibt – neben der satzungsgemäßen Hauptversammlung - Ziel der gemein-

samen Jahrestreffen, die nun schon eine 40jährige Tradition haben und sehr geschätzt werden. So wird die deutsche Sektion sich in diesem Jahr in Dresden treffen, das Treffen unserer internationalen Dachorganisation wird in Opio en Provence (Frankreich) stattfinden.

Das kann und darf aber nicht alles sein.

Manche haben nicht die Mittel um an solchen Veranstaltungen teilzunehmen. Viele, vielleicht die meisten, sind inzwischen zu alt oder auch krank, das Reisen ist zu beschwerlich geworden. Diese Kollegen und Kolleginnen sowie ihre Angehörigen benötigen oft unsere Hilfe. Kontakte in dieser Richtung beweisen, wie dankbar angebotene Hilfe angenommen wird, aber auch, dass es oft nur verwaltungstechnische Hilfsmaßnahmen sind, die vonnöten und oft doch so einfach zu leisten sind. Je älter wir werden, um so umständlicher werden wir. Das Einfache wird zum Problem,

und das vor allem, weil unsere institutionellen Partner weit weg sind, in Brüssel oder Luxemburg, wo kaum jemand zu finden ist, der die deutsche Sprache spricht. Wir hoffen, dass wir in Zukunft mehr leisten können als bisher, wobei die neue Basis das am 29.2.2008 unterzeichnete Partnerschafts-Abkommen mit der Kommission ist, welches auch finanzielle Mittel für die Hilfe vorsieht.

Sehr oft geht es aber auch darum, dass Kollegen und Kolleginnen vereinsamt sind und sich isoliert fühlen. Eine Hilfe mag hier wie bei denen, die zuhause bleiben müssen, eine Ausweitung der Kommunikation mit unseren Mitgliedern sein. Das Internet – eine Webseite, elektronische Post – mag da nützlich sein, aber heute wohl immer noch nur für eine Minderheit. Ein eher zeitungartiges Mitteilungsblatt mit Interaktionsmöglichkeit für die Mitglieder könnte hingegen ein Mittel für alle werden. Den persönlichen Kontakt außerhalb der Jahrestagung zu fördern, das ist das

schwierigste. Wir leben als Gemeinschaft der Ehemaligen in Deutschland sozusagen in der Diaspora. Unsere Mitglieder leben weit verstreut über das ganze Land, wobei nur wenige Regionen eine überdurchschnittliche Anziehungskraft ausgeübt haben. Wir werden uns bemühen, diese Distanzen zu überbrücken.

Wir laden alle Ehemaligen ein mitzumachen und mitzuhelfen, Mitglieder und Nicht-Mitglieder. Letztere sind natürlich auch nach Dresden zu unserer nächsten Jahres-Tagung eingeladen. Wir werden jedem, der uns seine Adresse mitteilt – ob er/sie nun tatsächlich teilnehmen will oder nicht – , unser nächstes Mitteilungsblatt zuschicken, welches dann auch Informationen über die geplante Jahrestagung enthalten wird.

**Walter Eifler**

*Kontakt-Adresse: Walter Eifler, Höllbergstraße 6, 60431 Frankfurt/Main, e-mail [walter.eifler@t-online.de](mailto:walter.eifler@t-online.de)*

## Finland

**Entisten EU-virkamiesten kansainvälisen yhdistyksen Suomen jaosto – Internationella föreningen för tidigare EU-tjänstemän: Sektion Finland**  
**Yhdistyksen säännöt**

### Yhdistyksen nimi ja kotipaikka

Yhdistyksen nimi on "Entisten EU-virkamiesten kansainvälisen yhdistyksen Suomen jaosto – Internationella föreningen för tidigare EU-tjänstemän: Sektion Finland".

Yhdistyksen lomakkeissa, tiedotustoitinnassa, kirjeenvaihdossa ja muussa toiminnassa voidaan käyttää lyhyt-nimeä "AIACE-Finland".

Yhdistyksen kotipaikka on Helsingin kaupunki.

### Määritelmä

Euroopan unionin toimielimellä tarkoitetaan näissä säännöissä Euroopan

unionin perussopimuksissa mainittuja toimielimiä sekä Euroopan unionin muita laitoksia ja elimiä.

### Tarkoitus ja toimintamuodot

Yhdistyksen tarkoituksena on toimia Euroopan unionin toimielinten palveluksessa päätoimisesti olleiden henkilöiden ja heidän perheenjäsentensä yhteiselimenä ja heidän hyväkseen sekä osaltaan edistää Euroopan yhdentymisprosessia.

Yhdistys edistää Euroopan unionin tasolla toimivan, Belgiassa rekisteröidyn pääjärjestön AIACE:n ("Association internationale des Anciens des Communautés européennes") tarkoituksensa ja toimii siihen liittyneenä jäsenjärjestönä.

Tarkoituksensa toteuttamiseksi yhdistys valvoo jäsentensä etuja Euroopan unionin tasolla ja Suomessa. Se voi tehdä aloitteita ja se harjoittaa jäsenistölleen tarkoitettua tiedotustoimintaa sekä järjestää jäsen- ja yleisötilaisuuksia tehtäväalaansa liittyvissä kysymyksissä. Toimintansa tukemiseksi yhdistys kerää



jäsenkunnaltaan liittymismaksua ja vuotuista jäsenmaksua sekä voi vastaanottaa avustuksia.

### Jäsenet

Yhdistykseen jäseneksi voi liittyä henkilö joka on siirtynyt eläkkeelle päätoimestaan Euroopan unionin jonkin toimielimen palveluksessa.

Yhdistyksen jäseneksi voi myös liittyä tällaisen henkilön leski tai hänen jälkeensä elävä avopuolisonsa, sekä palvelusaikana edesmenneen päätoimisen virkamiehen leski tai hänen jälkeensä elävä avopuolisonsa.

Jäsenet hyväksyy hakemuksesta yhdistyksen hallitus.

## Jäsenen eroaminen ja erottaminen

Jäsenellä on oikeus erota yhdistyksestä ilmoittamalla siitä kirjallisesti hallitukselle tai sen puheenjohtajalle taikka ilmoittamalla erosta yhdistyksen kokouksessa merkittäväksi pöytäkirjaan.

Hallitus voi erottaa jäsenen yhdistyksestä, jos jäsen on jättänyt erääntyneen jäsenmaksunsa maksamatta tai muuten jättänyt täyttämättä ne velvoitukset, joihin hän on yhdistykseen liittymällä sitoutunut tai on menettelyllään yhdistyksessä tai sen ulkopuolella huomattavasti vahingoittanut yhdistystä tai ei enää täytä laissa taikka yhdistyksen säännöissä mainittuja jäsenyyden ehtoja.

## Liittymis- ja jäsenmaksu

Jäseniltä perittävän liittymismaksun ja vuotuisen jäsenmaksun suuruudesta päättää vuosikokous.

## Hallitus

Yhdistyksen asioita hoitaa hallitus, johon kuuluu vuosikokouksessa valitut puheenjohtaja ja viisi muuta varsinaista jäsentä.

Hallituksen toimikausi on vuosikokousten välinen aika, jollei vuosikokous toisin päättä.

Hallitus valitsee keskuudestaan varapuheenjohtajan sekä ottaa keskuudestaan tai ulkopuoleltaan sihteerin, rahastonhoitajan ja muut tarvittavat toimihenkilöt.

Hallitus kokoontuu puheenjohtajan tai hänen estyneenä ollessaan varapuheenjohtajan kutsusta, kun he katsovat siihen olevan aihetta tai kun vähintään puolet hallituksen jäsenistä sitä vaatii.

Hallitus on päätösvaltainen, kun vähintään puolet sen jäsenistä, puheenjohtaja tai varapuheenjohtaja mukaan luettuna on läsnä.

Äänestyksen tulos ratkaistaan yksinkertaisella äänen enemmistöllä. Äänen mennessä tasan ratkaisee puheenjohtajan ääni, vaalissa kuitenkin arpa.

## Yhdistyksen nimen kirjoittaminen

Yhdistyksen nimen kirjoittaa hallituksen puheenjohtaja tai varapuheenjohtaja yhdessä sihteerin tai rahastonhoitajan kanssa.

## Tilikausi ja tilintarkastus

Yhdistyksen tilikausi on kalenterivuosi.

Tilinpäätös tarvittavine asiakirjoinen ja hallituksen vuosikertomus on annettava tilintarkastajille viimeistään kolme viikkoa ennen vuosikokousta. Tilintarkastajien tulee antaa kirjallinen lausuntonsa viimeistään kaksi viikkoa ennen vuosikokousta hallitukselle.

## Yhdistyksen kokoukset

Yhdistyksen vuosikokous pidetään vuosittain hallituksen määräämänä päivänä maaliskuussa.

Ylimääräinen kokous pidetään, kun yhdistyksen kokous niin päättää tai kun hallitus katsoo siihen olevan aihetta tai kun vähintään kymmenesosa (1/10) yhdistyksen äänioikeutetuista jäsenistä sitä hallitukselta erityisesti ilmoitettua asiaa varten kirjallisesti vaatii. Kokous on pidettävä kolmenkymmenen vuorokauden kuluessa siitä, kun vaatimus sen pitämisestä on esitetty hallitukselle.

Yhdistyksen kokouksissa on jokaisella jäsenellä yksi ääni. Yhdistyksen kokouksissa voi äänestää myös valtakirjalla, kuitenkin niin, että sama henkilö saa äänestää valtakirjalla enintään kahden muun jäsenen puolesta.

Yhdistyksen kokouksen päätökseksi tulee, jollei säännöissä ole toisin määrätty, se mielipide, jota on kannattanut yli puolet annetuista äänistä. Äänen mennessä tasan ratkaisee kokouksen puheenjohtajan ääni, vaalissa kuitenkin arpa.

## Yhdistyksen kokousten koollekutsuminen

Hallituksen on kutsuttava yhdistyksen kokoukset koolle vähintään neljätoista vuorokautta ennen kokousta jäsenille postitettuihin kirjeisiin tai sähköpostitse jäsenen ilmoittamaan sähköpostiosoit-

teeseen. Kokouskutsun tulee sisältää esityslista ja siihen liittyvät asiakirjat.

## Vuosikokous

Yhdistyksen vuosikokouksessa käsitellään seuraavat asiat :

- kokouksen avaus
- valitaan kokouksen puheenjohtaja, sihteeri, kaksi pöytäkirjantarkastajaa ja tarvittaessa kaksi äänenlaskijaa
- todetaan kokouksen laillisuus ja päätösvaltaisuus
- hyväksytään kokouksen työjärjestys
- esitetään tilinpäätös, vuosikertomus ja tilintarkastajien lausunto
- päätetään tilinpäätöksen vahvistamisesta ja vastuuvapauden myöntämisestä hallitukselle ja muille vastuuvollisille
- vahvistetaan toimintasuunnitelma, tulo- ja menoarvio sekä liittymis- ja jäsenmaksujen suuruus
- valitaan hallituksen puheenjohtaja ja muut jäsenet
- valitaan yksi tai kaksi tilintarkastajaa ja heille varatilintarkastajat
- käsitellään muut kokouskutsussa mainitut asiat.

Mikäli yhdistyksen jäsen haluaa saada jonkin asian yhdistyksen vuosikokouksen käsiteltäväksi, hänen on ilmoitettava siitä kirjallisesti hallitukselle niin hyvissä ajoin, että asia voidaan sisällyttää kokouskutsuun.

## Sääntöjen muuttaminen ja yhdistyksen purkaminen

Päätös sääntöjen muuttamisesta ja yhdistyksen purkamisesta on tehtävä yhdistyksen kokouksessa vähintään kolmen neljäsosan (3/4) enemmistöllä annetuista äänistä. Kokouskutsussa on mainittava sääntöjen muuttamisesta tai yhdistyksen purkamisesta.

Yhdistyksen purkautuessa käytetään yhdistyksen varat yhdistyksen tarkoituksen edistämiseen purkamisesta päättävän kokouksen määräämällä tavalla. Yhdistyksen tullessa lakkautetuksi käytetään sen varat samaan tarkoitukseen.

Heikki Salmi

## France

### Atelier de formation aux actions sociales des membres de l'AIACE

L'Accord Commission - AIACE de 2008 prévoit que notre association s'engage à mettre en œuvre, avec l'aide de la Commission, un programme d'actions sociales spécifiques à l'égard des pensionnés (art 7.1). Les dispositions d'exécution de l'art. 8 de l'accord (financement des actions sociales par la Commission) précisent que la formation de bénévoles pour des actions d'entraide sociale s'inscrit dans ce programme.

Dans ce cadre, une journée de formation est organisée dans le cadre du projet SENECA, par Alberto De Michelis, coordinateur SENECA pour la Région PACA, à l'occasion des Assises d'Opio, le vendredi 29 mai prochain.

Je vous rappelle que SENECA est le nom d'un dispositif qui a été mis en place en Région PACA-Corse pour assister, grâce à des collègues bénévoles, les retraités des institutions communautaires résidant dans ces régions et ayant à faire face à des difficultés pour quelque raison que ce soit : grand âge, maladie, handicap ou problèmes administratifs. SENECA fonctionne depuis 2003.

L'objectif de cette formation sera de donner aux bénévoles des informations utiles à l'exercice de leur bénévolat. Elle sera conçue dans le but



de favoriser le dialogue et l'échange d'informations et d'expériences entre les intervenants et les bénévoles et les bénévoles entre eux.

La formation sera ouverte aux bénévoles SENECA-PACA (entre 20 et 25), à des bénévoles potentiels parmi les jeunes retraités de la Région PACA-Corse, à contacter par l'AIACE-PACA, dans le but de préparer la relève des bénévoles (+/- 10 collègues), à des collègues des autres régions françaises et des autres sections nationales, intéressés par les actions sociales de l'AIACE.

L'atelier aura lieu le 29 mai de 10h à 17h au ClubMed d'Opio, à la salle Châteauneuf, de 10h à 17h. La matinée sera consacrée à l'information sur les actions d'assistance sociale prévues à l'art. 8 de l'accord AIACE-Commission par la DG Admin et le PMO, ainsi qu'à l'information sur la mise en œuvre de la décision de la Commission du 7 juillet 2007 relative au remboursement des frais médicaux, par un représentant de la Caisse de Maladie. Après le déjeuner, l'atelier sera animé par les structures locales d'assistance aux personnes âgées

existant dans la Région PACA- Corse, notamment dans les Centres Communaux d'Action Sociale. De ce fait, les participants des sections autres que PACA pourront quitter, s'ils le souhaitent, l'atelier après le déjeuner.

Comment participer :

- Les bénévoles et candidats bénévoles PACA qui participent à la semaine des assises sont inscrits d'office à l'atelier, après accord de leur part.
- Les bénévoles et candidats bénévoles PACA qui ne participent pas aux Assises – ou seulement partiellement (Assemblée générale ou 40ème anniversaire) et qui sont intéressés à l'atelier devront s'inscrire auprès de la section de l'AIACE-PACA avant le 15 mars auprès de Michèle Thozet, Déléguée PACA (michele.thozet@orange.fr).
- Les collègues intéressés des autres régions françaises ainsi que ceux des autres sections nationales qui participent à la semaine des Assises peuvent également s'inscrire avant le 15 mars auprès de Michèle Thozet.
- Il en est de même des collègues des autres régions françaises et des autres sections nationales qui pourraient être intéressés seulement à cet atelier. Ils obtiendront un laissez-passer au Club-Med pour la journée du 29 et le déjeuner sur place.

**John Maddison**

## Grèce

La section hellénique a eu sa première Assemblée générale le 18 juin 2008. Après les grandes vacances d'été, nous avons eu trois réunions du Conseil d'Administration.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil a décidé de créer une équipe de volontaires pour assister les collègues ou leur famille en difficulté. L'équipe peut se charger de résoudre les problèmes

administratifs en cas d'admission dans un hôpital, de questions juridico-administratives, ou concernant nos pensions, etc.

Ce service peut être utilisé par des collègues de la Commission et du Parlement européen en service ici, ainsi que par d'autres fonctionnaires actifs et pensionnés de toutes les Institutions qui se trouveraient en difficulté en Grèce



lors de leurs vacances ou lors d'une mission.

**Les personnes responsables par secteur sont :**

**- problèmes juridiques :**

D. Goulousis tel.0030 6945899504  
ou 0030 210 3627513

**- pensions :**

P. Hatzidakis tel. 0030 697584554

**- accidents :**

H. Ventouras (Vice-président) tel. 0030  
210 9345642 ou 0030 6944556673  
ventoha@vodafone.net.gr

**- hospitalisations :**

A. Trifillis (Secrétaire général) 0030  
6932130955  
atrif@otenet.gr

**Responsable de la coordination :** Mme  
Vamvakidou (Présidente) tel. 0030  
2741086694  
ou 0030 6979207183  
despina.vamvakidou@gmail.com

**Notre adresse électronique :**  
aiace-el@ec.europa.eu

Notre section ne dispose toujours pas de bureau à Athènes, mais le Conseil d'Administration peut se réunir grâce au Parlement européen et son Chef ici à Athènes qui mettent à notre disposition une salle pour nos réunions. Nous tenons à les remercier vivement encore une fois pour leur disponibilité.

**D. Vamvakidou  
(Présidente)**

## Irlande

The Annual Dinner of the Irish Section, held on 27th November 2008 at the Stephen's Green Hibernian Club in Dublin, was attended by more than sixty members and guests. The occasion also marked the twentieth anniversary of the foundation of the Section in 1988. Specific tribute was paid by our current President, Jerry Sheehan, to the outstanding record of service of Seamus Killeen as our founding President (1988-91) and again as President in recent years (2001-8). Thus, overall, Seamus was President for over half the life of the Section. On behalf of the membership, Jerry presented Seamus with a leather bound copy of the architectural history of Leinster House. It was the former town residence of the Earls of Kildare before being converted,

shortly after the foundation of the Irish Free State, to its present status as the seat of the Irish Parliament. Seamus was Clerk of the Lower House, Dáil Eireann, in the year before he joined the European Parliament services in 1973.

The membership of the section continues to grow and now totals 110, including the nine who joined in 2008. However, it is with great sadness that we record the death, on New Year's Eve 2008, of Judge Conor Maguire, former President of our Section (1998-2000), a former Circuit Court judge who joined the Competition Directorate of the Commission in Brussels in 1973, shortly after Irish accession to the then EEC. He later served as Head of the Commission's Dublin office from 1982 to 1986. Another



sad loss among our membership in 2008 was Fausta Ryan, who had previously worked at the European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions in Dublin. Sonas siorraí dá n-anam dhílis.

**Wendy O'Conghaile**

## Italie

E la vita continua, si potrebbe cominciare così l'illustrazione dell'attività della Sezione ITALIA dell'AIACE. Nulla, infatti, di straordinario si è verificato rispetto al passato negli ultimi mesi del 2008.

Vediamo, comunque, di mettere in luce soprattutto quello che è stato fatto d'innovativo, tenendo anche conto del fatto che non ci sono state nuove elezioni e che, quindi, alla testa della Sezione è rimasta un'équipe già ben collaudata.

Va ricordato che, dopo l'**Assemblea Generale** del 18 aprile 2008, si è tenuta, come di consueto,

quella **di fine anno** (17 dicembre 2008 – Roma):nessun problema particolare, solo la rassegna dell'attività svolta tra aprile e dicembre, con una particolare sottolineatura del buon andamento dei rapporti con la Cassa Malattia d'Ispra e dell'importante sviluppo del programma di Politica Sociale (nuove convenzioni ospedaliere, servizio di telesoccorso, ecc.).

Anche il tradizionale **Pranzo di Natale** si è tenuto ad Ispra il 15 dicembre, con un vivo successo: oltre 200 partecipanti!

Ma veniamo a due iniziative del tutto nuove per la Sezione.



**1. Visita ai Laboratori di ricerca di FRASCATI sulla Fusione nucleare** effettuata in occasione dell'Assemblea Generale del 18 aprile 2008. Dopo un breve saluto del Direttore del Dipartimento Fusione, Tecnologie e Presidio Nucleare dell'ENEA e di quello dell'Associazione EURATOM-

ENEA, il nostro Socio Franco SANTINI ha illustrato lo sviluppo e le prospettive della Fusione a confinamento magnetico. In seguito, è stata visitata la macchina TOKAMAK-FTU, esperimento da vari anni in funzione a Frascati. Tutte queste ricerche, condotte in Europa in associazione con la Commissione Europea, mirano alla creazione, in un prossimo futuro, di un reattore a fusione per la produzione d'energia. A questo scopo, a Cadarache, in Francia, si sta preparando un grande esperimento TOKAMAK, denominato ITER e sovvenzionato tanto dall'U.E. che da altri partners internazionali, per dimostrare la convenienza scientifica, tecnologica e commerciale della Fusione.

**2. Visita ai Laboratori Nazionali del GRAN SASSO (INFN e altri)**, effettuata il 25 ottobre 2008 da un folto gruppo di Soci provenienti tanto da Roma che da Ispra.

Oltre agli aspetti scientifici, illustrati in una breve conferenza, vale la pena di sottolineare che l'accesso ai Laboratori, situati proprio sotto il Gran Sasso, avviene tramite una delle due gallerie del traforo autostradale del Gran Sasso che fa parte dell'autostrada Roma-l'Aquila-Teramo. Si entra così in tunnel e vasti ambienti scavati sotto la montagna, dove avvengono esperimenti che si avvalgono del filtro e dello schermo costituiti dal monte sovrastante, misurando in tal modo

eventi anche molto deboli e rari, che non sono rilevabili in altro modo a causa del rumore cosmico di particelle ed onde provenienti dallo spazio. In particolare, lo studio della natura e delle caratteristiche dei "neutrini" costituisce il tema principale di ricerca, parte della quale è svolta in collaborazione con i Laboratori del CERN di Ginevra.

Ecco dunque che, per una volta, la ricerca e la scienza sono state al centro dell'attività della Sezione Italia, anche se le consuete iniziative di carattere culturale e turistico sono proseguite tanto a Roma che ad Ispra.

**Marco Piccarolo**

## Portugal

For the last few weeks, the weather has been miserable, with grey skies, lots of rain and (according to Portuguese meteorological standards), bitterly cold. Keeping in tune with this dismal atmosphere, we'll start with the bad news, leaving the more cheerful news - hopefully - to the end.

When the Portuguese branch of AIACE was created, back in 2004, we were generously offered an office, with all the necessary props such as computer, telephone, free postage and photocopying facilities, etc., in the Jean Monnet building in Lisbon, which houses the Commission and Parliament representations in this city.

It was a very comfortable situation, for which we were truly grateful, but which, unfortunately, came to an abrupt end with the approaching Portuguese presidency in 2008.

We were informed that «our» office



attended - in the usual restaurant (round the corner from the Jean Monnet building) where, by the way, the food is excellent and we are treated like royalty by the owner! We are so grateful to him that we offered him a commemorative plaque printed «with the appreciation of AIACEPT» which he has proudly put up on a wall!

would no longer be available to us, in view of the increased demand for space during said presidency. We were asked to move out and were sent, willy-nilly, to squat in a corner of the Library. (Fortunately we were able to keep the computer and the telephone.

We still have free postage and we can still use the photocopying machine...) We found ourselves meeting with total lack of privacy, having to go to our former office (7 floors up) to consult our files, and hoping the situation would return to normal at the end of the presidency. Alas, we're still squatting in the Library, with no clue as to when we'll ever be able to meet in comfort again...

Now, on a more cheerful note: the number of our members is increasing, very slowly but steadily. We had our anniversary luncheon - very well

We've also held our pre-Christmas lunch and are now preparing our annual General Meeting. It will be an important event, with elections being held for various posts: five for the Board, including the Chairperson, the Secretary and the Treasurer; three for the Committee presiding over the General Assembly and three for the Statutory Audit Committee.

Hopefully, there will be some new candidates elected to these posts who will guarantee an influx of «new blood», strengthening our desire to carry forward our task: to help promote, in any way we can, the best possible means for our «Anciens» to enjoy their retirement and to maintain a healthy, productive and meaningful existence for many years to come!

**Maria Augusta Reis Leal**



## United Kingdom

Now is the winter of our discontent. When it will be made glorious summer is anybody's guess, but certainly not before 2010. The Credit Crunch has hit everyone in the EU, but with sterling falling by over 25% against the euro in the last twelve months, UK pensioners have an additional ground for concern. While all present pensioners have a protected pension in sterling, its amount has remained unchanged since May 2004, when the new Statute came into force, and this has led to a significant fall in its purchasing power.

At the first meeting last October of the new Technical group on pensions and the JSIS, the Head of the Pensions Unit expressed the view that nearly all countries had or would shortly return to an indexed linked pension, but in the case of the UK he was unable to make a prediction.

Some of our members are beginning to feel that when the new Regulations were approved some of the more complex aspects of the 'guarantee' were not fully understood. These aspects related to euro/non euro countries, the volatility of rates of exchange, the impossibility for a euro country to devalue and the insistence on a 100 as the minimum pension even in countries where active staff are paid much less than 100 when ensuring purchasing power parity with Brussels. As often the law of unintended consequences seems to have been operating and, in searching for a more equitable (and cheaper) system, to have merely produced new anomalies.

There may be pensioners in some countries who feel that a little schadenfreude is in order but systems which are not equitable are also unpredictable and the unintended consequences of a hasty



decision may have repercussions elsewhere in the future. We can only hope that the Administration will fully explore the technical problems of the new Regulations and try to resolve them. (My thanks to Anthony Caston for this. AS).

The November 2008 general meeting was adjudged a great success. The speaker was Sir Stephen Wall, former UK Permanent Representative in Brussels. He gave us an insider's view of the actual workings of UK-EU negotiations with which he has been intimately involved over the last 20 years. Unfortunately, the 'Chatham House Rules' (of confidentiality) prevent me from revealing here some of the more remarkable foibles of past Prime Ministers.

Our 2009 AGM will take place on 22 April. Our speaker will be 'someone entirely different' from our usual choice. It will be goodbye to European and geopolitics for the day, as we welcome Gail Kent, Head of the Social Welfare Policy Unit in DG ADMIN in Brussels. She will regale us with details of the new and scrumptious

additions to and changes in the Commission's welfare policy as it concerns our pensioners. After the usual – not casserole again? – buffet lunch and a tightly run – but not too tightly – AGM, Gail has kindly agreed to a session at which members can put to her their queries, complaints, gripes, suggestions and wish lists. She little knows.....!

Our membership now stands at 503, having doubled in the last five years.

Our thanks go to Martin Vasey, Helen Harris-Burland and Pamela Mayorcas for having prepared and produced a new version of our Memo for Survivors. This is a guide to inform and assist survivors on the appropriate steps to be taken in the case of a member's death. It will be distributed to all our members shortly and an additional copy will be sent out at the time of the bereavement.

We wish you, despite the economic gloom, a Happy and Successful 2009.

**Anthony Simpson**

## L'UE et les seniors

La Commission a rendu public le vendredi 20 novembre dernier son rapport 2008 sur la Démographie (\*). Selon ses prévisions, le groupe des plus de 60 ans augmentera de 2 millions par an durant les 25 prochaines années, alors que la population en âge de travailler diminuera annuellement de 1 à 1,5 million à partir de 2013. **L'Europe compte aujourd'hui un senior sur quatre personnes actives et en aura un pour deux en 2050 !** L'Agenda social renouvelé identifie aussi la société vieillissante en Europe comme un domaine prioritaire pour lequel il faut trouver des solutions politiques. En particulier, les « baby-boomers » en bonne santé représentent un potentiel important à condition que les actions entreprises répondent aux besoins des personnes âgées.

**ces personnes dans leur habitation peut améliorer la qualité de vie sans augmenter les coûts**, ce qui, par conséquent, représenterait une opportunité économique non négligeable pour la communauté.

De plus, les personnes âgées sont les principaux usagers des services de santé de longue durée et cette de-

Devant cette augmentation rapide du nombre de retraités dans l'UE, la Commission invite les Etats membres à chercher, en première priorité, les moyens de leur faire une place sur le marché du travail. Les grandes lignes sont d'ailleurs reprises dans le Traité de Lisbonne. D'autre part, dans toute l'Union, des initiatives doivent être prises pour promouvoir le travail volontaire de cette catégorie de « baby-boomers » dont l'expertise et les compétences sont un atout majeur. Une étude de l'Eurobaromètre a montré que trois quarts des personnes interrogées souhaitaient participer à des activités sociales ou s'investir dans le bénévolat. Il est indispensable également que les personnes âgées disposent d'un revenu décent à la retraite.

Les systèmes de pension dans l'UE offrent actuellement à la plupart des pensionnés un bon niveau d'autonomie financière, bien que l'on enregistre 21% de femmes âgées de 65 ans et plus ne bénéficiant pas d'un revenu suffisant comparé à 16% d'hommes du même groupe d'âge. Une réforme des règles relatives à la pension nationale est nécessaire ; elle laissera de la place pour créer des pensions privées et autres services de sécurité financière qui requièrent une meilleure formation et plus de transparence.

L'autonomie et la qualité de vie de la population âgée dépendent non seulement de revenus décents, mais aussi



de l'accès à une série de produits et de services tels que la gestion des avoirs personnels, la santé, le logement, l'environnement, la communication et le

transport. Afin de répondre aux problèmes spécifiques dus à l'âge, ces produits et

services doivent être bien adaptés aux besoins des personnes âgées. Les habitations pourront être aménagées et les transports publics rendus plus accessibles pour que chacun puisse continuer à vivre chez soi, conserver les contacts sociaux acquis et se prendre en charge avec un minimum d'aide extérieure. Les nouvelles technologies viendront en aide aux plus fragiles pour leur permettre d'assurer leur vie quotidienne. **Une étude réalisée par la Commission montre que laisser**

mande augmentera dans l'avenir. De nombreux Etats membres, confrontés à une pénurie de personnel hospitalier (bas salaires, pas de reconnaissance dans la carrière professionnelle, ...), doivent développer une offre coordonnée de santé et de soins de longue durée bien adaptée à cette catégorie de personnes. L'adaptation aux besoins des personnes âgées peut représenter à la fois une augmentation de la qualité de vie et d'autonomie, ainsi que de grandes opportunités économiques (« silver economy »).

Sont également pris en compte dans le Rapport, les émigrants âgés qui ont quitté leur pays d'origine pour travailler ailleurs ou ont choisi de se retirer dans une autre région ; ils forment une catégorie de pensionnés qui augmente rapidement et ont aussi des besoins spécifiques.

Yvette Demory

## Netiquette : du bon usage de l'étiquette sur le Net

**D**es règles subtiles différencient la rédaction d'une lettre de celle d'un e-mail. Afin de préserver nos bonnes relations épistolaires, il est utile de connaître quelques règles de savoir-vivre sur le Net ou la «Netiquette».

En tant qu'utilisateurs de «outlook», nous recevons quotidiennement un nombre considérable de messages dont certains encombrant inutilement notre boîte de réception. Il est vrai que, devenu un moyen de communication ultra-rapide, il n'est pas étonnant que l'ivraie se mélange aux bons grains. Veillons donc à ne point véhiculer des informations inutiles comme les lettres en chaîne ou les «hoaxes» (canulars) dont une liste se trouve sur le site [www.vmyths.com](http://www.vmyths.com).

L'utilisateur respectueux s'adresse à son correspondant par son prénom; il est concis et en vient aux faits sans fioritures littéraires. Il fait figurer dans la case ad hoc le sujet de son message afin qu'il ressortisse bien du corps de celui-ci. La signature,

au bas de l'e-mail est indispensable : elle doit contenir ses coordonnées complètes (nom, n° de téléphone, adresse du site web personnel). L'emploi des majuscules est à éviter car elles pourraient être interprétées par le cor-



respondant comme des «cris» et donner au message un sens qu'il n'aurait pas.

Pour répondre à un courriel, utilisons un langage rapide et léger; les intonations vocales et les mimiques faciales n'étant pas perceptibles, les mots doivent être représentatifs de notre pensée et peuvent être accompagnés d'«emoticones» dont le site <http://www.netlingo.com/smiley.cfm>

présente une collection. Pour abrégé le message, pourquoi ne pas employer (sans abus), les acronymes tels que : FYI (for your information), ASAP (as soon as possible), ...

Lorsque l'on transmet un message à plusieurs contacts, pensons à indiquer le premier destinataire (ou notre nom) dans la case «To» et à placer les autres noms dans le cadre «BCC» (Blind Carbon Copy) afin que le lecteur ne puisse voir à qui ce message a été envoyé. L'utilité

de ceci réside dans le fait qu'ainsi personne ne pourra copier notre liste de contacts à quelque fin que ce soit. Ne transmettons pas non plus un message personnel à une



liste de diffusion sans autorisation de l'auteur du message !

Si le sujet vous intéresse, le site <http://www.infres.enst.fr/~vercken/netiquette/> est à visiter.

**Yvette Demory**

# FAITES-VOUS MEMBRE DE L'AIACE

## EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHÉSION

### JOINT À CE NUMÉRO !

## Growing old gracefully

“Eighty-three years for women, seventy-eight for men”. In Europe, life expectancy keeps on growing, by about one year every five years. This is what emerges from work done in the context of the European Health and Life Expectancies Information System, which has just been published in the British medical journal “The Lancet”. More up-to-date research now makes it possible to give a figure for “healthy life years” - i.e. to estimate our average “disability-free life expectancy”. The researchers are kind enough to remind us, incidentally, that because we are living longer, elderly people are exposed to greater risks from chronic, cardiovascular, cancerous and neuro-degenerative diseases, which can give rise to dependence and the loss of autonomy.

According to this research, the “disability-free life expectancy” for people in Europe is on average 69 years 8 months for women and 68 years for men. These figures should not leave us indifferent: they mean that women begin to have problems with everyday activities 13 years before the end of their lives, and men 10 years before! Of course, these are averages; there are big differences between the various European countries. The longest life expectancy is found in Denmark, the shortest in the Baltic states. The countries which lived under Communism and which have only recently joined the EU did not have good economic and sanitary conditions. They have a lower life expectancy, which brings down the European average. Bearing these considerations in mind, it is clear that retirees of the European institutions are among the lucky ones when it comes to life expectancy. They have had to cope with various problems linked with living abroad, it is true, but they have enjoyed a high standard of living and have mostly been living in countries which provide easy access to good health care, and benefiting from a sickness fund which provides broad insurance coverage. They can logically expect to be among the upper percentiles of “disability-free life expectancy”.

Turning from statistics to the field of psychology, a study by German psychologists from the Max Planck Institute for Human Development published in the “Journal of Gerontology” supplements the purely statistical analysis by examining people’s perceptions of the age they are at. According to this study, older people generally feel much younger than they

really are. This is especially true for men, who feel themselves to be on average 13 years younger than they are. As one of the researchers remarks, perhaps the most favourable of the illusions of old age is feeling 13 years younger than one is! This perception is based on our observations of how our parents and grandparents looked - people who lived in a society where the standards of living and of health care were lower than they are now. Does feeling younger influence the length and quality of life? First results indicate that those who feel younger are less at risk of dying than those of comparable age and state of health who perceive themselves as being old. Having a positive attitude to ageing can well encourage one to lead a more active life, which as everyone knows helps preserve health in old age. It would be a good idea to draw our own practical conclusions from these facts.

Studies make a distinction between two ways of growing old, neither of them directly related to one’s date of birth: ageing ‘without disability’ and ‘with disability’.

In the first type, people go in for walking, sport, travel or work; they keep in touch with their family and friends. With a good physical and psychological environment like this, the transition to retirement can be a marvellous experience if you can manage to make good use of the wonderful freedom you have acquired. This is the time to do all those things you have been putting off doing during your professional life. Young EU retirees have the time, the health and the material resources. If they like they can travel, read, write, paint, look after their

grandchildren, do nothing... But not everybody gets to enjoy these moments of happiness; a threat hangs over some people: that of feeling useless and devaluated outside the familiar professional structures, which they have become too identified with. They don’t know what to do any more, with the risk of slipping into gloomy idleness, boredom, the newspapers, the television, depression.

In fact, the future is always unpredictable. We all have the right to live our own lives, to maintain our independence and to be selfish up to a certain point, looking after ourselves and seeking to be happy. The greatest service we can do for others is to be happy; otherwise our unhappiness is a burden to them. If you are still fit and you feel it is right for you, there is volunteer work, humanitarian work or getting involved in associations (AIACE for example!) or joining in the initiative of a group of pensioners from the external relations departments of the Commission who offer their services as volunteers to cover areas which are inadequately dealt with at present by the relevant Commission departments.

The second type of old age which the statisticians have identified is no longer focussed on activity, on getting things done. This is the time when life gradually wanes, loneliness increases, friends pass on; this is the time when we have to get used to contemplating our own death and the deaths of those close to us. These are the kind of signals we receive in the requests coming from our colleagues who have ticked the “in difficulty” box in the questionnaire the Administration have sent us. The contacts we have had with these colleagues show that they have real difficulties in coping with daily life and often, as well, a great deal of courage. It is one of AIACE’s vocations to show our solidarity with these people.

**Philippe Loir.**

From an article published in l’Ecrin 45

## European Bike Tour

### Towards greater participation in the EUROPEAN ELECTION 7th JUNE 2009 from Brussels to the Eastern Border of the EU 27th APRIL – 17th MAY 2009

#### Background and Objectives

- ◆ For years I have been making one long bike tour in Europe per year, normally alone, but sometimes in the company of friends or family members for part of the way.
- ◆ In 2009, some weeks before the next European elections, I am inviting European friends to join me for the whole tour of about 1800 km in 21 days, including some “jours de repos” around the 1st and 9th May (Europe Day).
- ◆ On November 9th I watched an interesting documentary on German TV on the “B 1 (German National Highway) from Aachen to Küstrin”, in which Mr. Jürgen Linden, the Mayor of Aachen, took part by car.
- ◆ Thus was born the idea of following the same road by bike, this famous “Bundesstrasse 1” from the western to the eastern frontier of Germany, and continuing along the Polish National Highway “N 22” through Poland to the eastern border of the EU, about 100 km before the Russian Kaliningrad/former Königsberg.
- ◆ Living in Brussels, and knowing that “Brussels” stands for Europe in the mind of the public, we shall start here, going through the eastern part of Belgium and the narrowest part of the Netherlands, trying along the road to remind local people, civil society and media representatives that European elections will take place on 7th. June 2009, in Poland only for the second time.
- ◆ We hope to motivate others to participate, at least in some of the daily trips, and to contribute to



higher participation on 7th June (let's say 5% more than in 2004) in the cities and regions along the road.

#### Planning and Organisation

- ◆ The start will be at Brussels Town Hall, and we shall then pass as many other Town Halls as possible, such as Aachen, the city of the European Charlemagne Prize (see enclosed draft bike tour plan), in the hope that mayors and/or other City representatives will have some minutes to meet with us.
- ◆ I am counting on the motivation of my friends in the informal “European Network for the Unification of Europe”, where we have been preparing colloquia and other European activities since 2001, often together with the main organisations of the “European family”: European Movement International (EMI), the Union of European Federalists (UEF)

and “Jeunes Européens Fédéralistes” (JEF) and their national branches.

- ◆ I am inviting the European headquarters of the four democratic parties in the EP (EPP, PES, Liberals and Greens) to be present through their local candidates at the start or on our arrival in the cities on the road and to participate if possible in the tour, in part or in full.
- ◆ We hope that candidates to the European Elections will be present at the Town Halls as well as some local press and other media representatives, who may be interested in this modest but concrete symbolic action on the road towards uniting Europe, some weeks before the next European elections at the beginning of June 2009.

**Ernst Piehl**

**Program available at :**  
**piehl@scarlet.be**

# L'Observatoire européen du Plurilinguisme

**Q**u'est-ce que l'OEP ? C'est une fédération d'associations et une fondation qui se sont regroupées pour former en novembre 2004 un comité de lancement des Assises européennes du plurilinguisme. Celles-ci se sont tenues un an plus tard, les 24 et 25 novembre 2005 à Paris.

Ces Assises ont réuni des chercheurs, des enseignants, des syndicalistes, des associations, des décideurs publics et de simples citoyens en provenance d'une dizaine de pays. Les thèmes traités couvraient toutes les thématiques du plurilinguisme, l'éducation, la culture, l'économie et le social et les institutions et relations internationales.

Les Assises ont été conclues avec un plan d'action qui se décline en 3 points :

- ◆ la mise en place de l'Observatoire européen du plurilinguisme qui se matérialise par un site Internet, véritable base de connaissance multilingue dédiée à la documentation et à la communication sur le plurilinguisme,
- ◆ la rédaction de la Charte européenne du plurilinguisme aujourd'hui traduite en 19 langues. Soumise à signature, elle sera solennellement présentée lors des 2èmes Assises qui auront lieu à Berlin les 18 et 19 juin 2009.
- ◆ la réalisation d'une Lettre mensuelle d'information qui en est aujourd'hui à sa 21ème diffusion à plus de 8.000 destinataires et traduite en 8 langues.

L'OEP organise des événements. Le plus important et dernier en date a été la manifestation organisée le 23 juin 2008 à l'UNESCO dans le cadre de l'Année internationale des langues, sous le haut patronage de l'UNESCO, qui s'intitulait "Les intellectuels et artistes pour le plurilinguisme et la diversité culturelle".

L'OEP est une association de droit français, dont les membres sont des personnes morales ou physiques de diverses nationalités européennes, qui, outre ses organes statutaires classiques, comprend un comité scientifique, un

comité d'initiative et des partenaires. Le comité d'initiative est un lieu très ouvert auquel participent de nombreux invités et



partenaires qui viennent participer à l'élaboration des projets de l'Observatoire.

L'OEP a quatre missions principales :

- ◆ la veille stratégique,
- ◆ la mutualisation des moyens avec ses membres et partenaires,
- ◆ la communication,
- ◆ la médiation : l'OEP établit ainsi des relations avec les décideurs afin de faire intégrer le plurilinguisme dans les choix politiques.

Ayant accompli, au cours des trois années écoulées depuis les premières

Assises, l'essentiel de son programme d'action, l'OEP a aujourd'hui 2 priorités stratégiques :

a. structurer un pôle recherche reposant sur des partenariats avec des labo-

atoires, centres de recherche et écoles doctorales afin de faire émerger le plurilinguisme comme un champ de recherche transdisciplinaire à part entière;

b. s'internationaliser, non seulement dans sa composition, ce qui est le cas, mais surtout dans sa communication ;

Les Assises sont incontestablement l'acte politique majeur de l'Observatoire.

Les 2èmes Assises auront lieu à Berlin/Genshagen les 18 et 19 juin 2009.

Les thèmes principaux seront les suivants :

- 1- Citoyenneté : langue, mobilité et culture
- 2- Éducation : stratégies pour les langues de la maternelle à l'université
- 3- Entreprises : les langues dans les stratégies des entreprises et les relations du travail

A vos dictionnaires !

Pour être lu dans tous les pays européens, avec plus de 1.600 articles déjà publiés, le site Internet de l'OEP a besoin de contributeurs et de traducteurs de tous pays. L'OEP a absolument besoin de traducteurs bénévoles.

Si vous êtes partants, faites-vous connaître ; un grand merci d'avance.



Inscrivez-vous sur le site (<http://www.observatoireplurilinguisme.eu>) ou écrivez à [valerie.bonin@observatoireplurilinguisme.eu](mailto:valerie.bonin@observatoireplurilinguisme.eu).



**N**ous avons reçu la lettre suivante de Paul Collowald, ancien directeur général de l'information et des relations publiques du Parlement européen et fidèle lecteur des publications de l'AIACE.

*Monsieur le Directeur et cher Collègue,*

*Je viens de prendre connaissance du récent Vox n° 81. Ayant toujours apprécié les articles de Joao Mateus Tique – aux fortes convictions européennes – j'aimerais qu'il accepte mon témoignage, puisque, à l'époque, j'étais sur les lieux en tant que journaliste accrédité auprès des institutions européennes à Strasbourg. L'article que j'ai publié dans la Libre Belgique (février 2008) lui apportera quelques précisions sur la qualification et les pouvoirs de l'Assemblée parlementaire issue des Traités de Rome <sup>1</sup>.*

*En effet il n'est pas approprié de qualifier cette assemblée de consultative, d'abord parce que c'est inexact et qu'ensuite cela ajoute à la confusion dans les esprits, lorsque les citoyens européens s'efforcent de s'y retrouver en matière d'institutions européennes : l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe est née le 10 août 1949 à Strasbourg, tel était son nom. En outre, traiter l'Assemblée parlementaire, qui s'inscrit dans la continuité de*

*l'Assemblée commune du Charbon et de l'Acier, « d'une sorte d'institution sans pouvoir de décision » constitue une erreur manifeste, ce que Jean Monnet voulait manifester dans son discours de septembre 1952 : la « motion de censure » était bien dans le Traité CECA; le 19 mars 1958, ce pouvoir était dans tous les esprits et les discours des présidents des trois exécutifs, ainsi que dans les interventions des présidents des trois groupes politiques. Tous ces textes sont désormais disponibles.*

*« La voie parlementaire » (thème du n° de Vox) de 1952 à 2008 (dans l'attente de la ratification du Traité de Lisbonne) n'a pas été facile; elle a été marquée de progrès substantiels dans la réalisation d'une vraie démocratie européenne, mais ce n'est pas une raison d'occulter les vrais « commencements ».*

## Réponse de Joao Mateus Tique

Je remercie notre cher collègue pour son témoignage concernant certains aspects de mon article sur la Constitution européenne (voie parlementaire).

L'expression utilisée pour qualifier le manque de pouvoir de décision

de l'Assemblée Parlementaire peut paraître excessive et injuste pour les acteurs et témoins de ce premier échafaudage d'une Europe Communautaire limitée à la gestion de deux secteurs économiques.

Lorsque Jean Monnet déclarait plein d'enthousiasme que la CECA venait de créer la première Assemblée européenne dotée de pouvoirs souverains, son objectif était en fait qu'elle soit à plus au moins long terme dotée d'une légitimité démocratique par la force du suffrage universel.

La position que j'ai adoptée à cet égard concernait essentiellement le manque de pouvoir de décision de la fonction législative et budgétaire de cette Assemblée, position que l'on retrouve dans le document très intéressant de la Fondation Robert Schuman sur le Parlement européen. Je conviens toutefois avec notre cher collègue que cette institution pouvait contraindre, à la majorité des deux tiers, la Haute Autorité à démissionner, pouvoir qu'elle n'a jamais exercé, à ma connaissance.

<sup>1</sup> Par manque de place, nous ne pouvons reproduire ici l'article de la Libre Belgique du 28 février 2008 joint à la lettre de P. Collowald

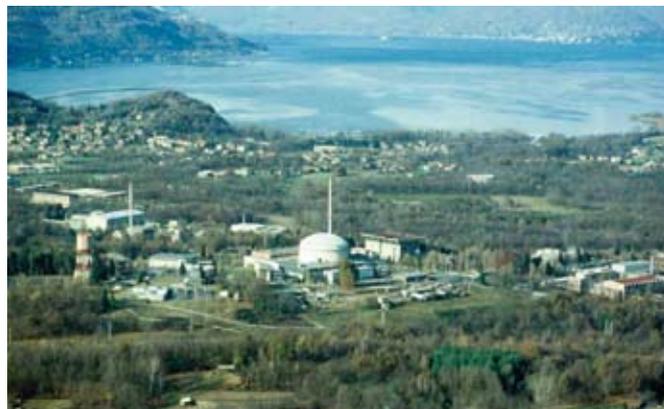
## 3-23 dicembre 1968: quarant'anni dopo Ricordo dei giorni caldi des Comitato di difesa del Centro comune di ricerca - Ispra

Una gravissima crisi aveva colpito, alla fine degli anni '60, il Centro Euratom di Ispra (\*). In assenza di una decisione su quello che avrebbe dovuto essere il 3° Piano Quinquennale EURATOM 1968-1972, l'8 dicembre 1967 il Consiglio dei Ministri della Ricerca adotta un bilancio transitorio per il solo 1968. Ma avvicinandosi la scadenza, si constatava una permanenza di disaccordo dei Ministri con la prospettiva di una completa mancanza di finanziamento per l'anno 1969, e quindi un serio rischio di chiusura totale del Centro di Ricerca.

La reazione del personale fu, il 3 dicembre 1968, la creazione di un Comitato di Difesa. Si avviò immediatamente una serie intensissima di azioni a livello europeo. Furono

emessi già nei primissimi giorni documenti di vario tipo, diffusi a vari livelli all'interno e all'esterno della Commissione Europea.

Fu subito operativa una fitta rete di contatti con organismi,



associazioni, autorità, parlamentari, attraverso delegati presenti in permanenza a Bruxelles, Lussemburgo, Bonn, Roma, L'Aia, Parigi. Lo scopo era far conoscere situazione e rischi. Si tenne una Tavola rotonda con Parlamentari il 6 dicembre al cinema Odeon di Ispra. Da sottolineare un sostegno diretto del Parlamento Europeo, con pressioni specifiche, attraverso mozioni e votazioni, verso il Consiglio dei Ministri.

I contatti con la stampa, italiana ed europea, furono molto vivi e assidui: molti giornali riportarono con grande evidenza le notizie relative alle iniziative del Centro.

Il 17 dicembre si tenne a Bruxelles quella che fu la prima Assemblea Generale del personale di tutte le Istituzioni europee, di tutte le sedi, in sostegno al Centro.

Riflessioni e proposte, da parte del personale, furono espresse e analizzate in una serie di convegni, e in diversi documenti del Comitato di Difesa. Si metteva in evidenza l'esistenza, ormai affermata, di una struttura valida e efficiente, con investimenti notevoli e un patrimonio di competenze altamente specializzate, e multidisciplinari, utilizzabili anche in campi di ricerca non nucleari. Era una prima realizzazione concreta di Europa comunitaria.

Le molteplici azioni intraprese dal personale del Centro in quel convulso periodo ottennero un primo risultato positivo, pur se provvisorio: il Consiglio Europeo della Ricerca, al termine di una seduta prolungata e notturna, prese in extremis una decisione di compromesso, con un finanziamento di sopravvivenza limitato a un anno.

Tutto questo si svolse tra il 3 dicembre 1968, avvio del Comitato di Difesa, e il 23 dicembre 1968, con l'Assemblea del personale di Ispra. Venti giorni di passione.

Le azioni del personale andarono poi ben oltre, nel 1969 e anni successivi, fino al 1973. Azioni anche più importanti e talvolta con fasi drammatiche(\*). E che portarono al termine a un "nuovo" CCR.

1968, 3 - 23 dicembre. Venti giorni di passione: una fase breve, ma la più critica. A distanza di 40 anni si vuole sottolineare con questo breve ricordo quel periodo, concentrato in pochi giorni ma certamente difficile e per certi versi tragico, vissuto dal personale in una atmosfera di tensione, di entusiasmo, di frenetica attività. E di cui resta una reminiscenza.

## Un gruppo di partecipanti alle azioni di quei giorni

(\*) V. il volume "Il fastidio della ricerca – La crisi del Centro Comune di Ricerca Euratom dal 1968 al 1973" (FAST – 2003).

## Claude Rabout nous écrit du Cambodge

... « Mes compliments pour votre Revue. Il y a de très beaux articles sur la construction de l'UE. En cette période de crise, notre vieux et cher continent est le dernier espoir pour l'humanité. Car, c'est notre belle planète et sa population qui sont en danger. .... »



## 3-23 décembre 1968 : quarante ans plus tard. Souvenir des chaudes journées du Comité de défense du Centre commun de recherche - Ispra

A la fin des années '60, l'avenir du Centre Euratom fut mis très sérieusement en danger, jusqu'à envisager sa fermeture, faute d'une décision des Ministres de la recherche, le 8 décembre 1967, sur le 3ème plan quinquennal Euratom 1967-72.

Le personnel réagit en créant, le 3 décembre 1968, un comité de défense qui mena une série intense d'actions tous azimuts au niveau européen.

Des documents furent rédigés, un réseau de contacts fut créé avec des organismes, associations, autorités, membres du Parlement, délégués présents à Bruxelles, Luxembourg, Bonn, Rome, La Haye, Paris, une table ronde fut organisée à Ispra avec des parlementaires.

Le Parlement européen donna son soutien à ces initiatives. La presse rapporta avec grand éclat les nouvelles concernant le Centre.

Le 17 novembre fut tenue la première assemblée générale du personnel de toutes les Institutions européennes en soutien du Centre et diverses conférences attirèrent l'attention sur le patrimoine de compétences existant à Ispra.

Un premier résultat positif vint 23 jours plus tard, lorsque les Ministres de la recherche accordèrent au Centre, dans un compromis, un financement d'un an.

Ce furent 23 jours de tension, de frénésie et de passion qui donnèrent lieu à des initiatives jusqu'en 1973, année de l'établissement d'un nouveau Centre Commun de Recherche.

Quarante ans plus tard, le personnel veut rappeler cette période brève mais critique.

**Un groupe de participants aux actions de ces jours-là**

## From University to the Commission and back again : Alan Mayhew



Many of us will remember Alan Mayhew: it was in 1995 that he left the Commission, where he was in charge of relations with central and eastern European countries, working together with a good friend of his, director-general Robert Verrue.

Alan had always believed that an ideal career would start with teaching at University, have a period in the middle working practically, but would end back at University with young people. For him the bit

in the middle turned into a 22-year career in the Commission.

After leaving the Commission Alan spent two years at the KUL in Leuven, in an Institute specialising in the economics of systemic transition. During this time he wrote a book which, at least in the Anglo-Saxon world, became required reading for students interested in the European Union's developing relations with central and eastern Europe. He and his wife then decided to go 'home', though they were not sure whether that was Germany or England. Alan joined a post-graduate institute, the Sussex European Institute at the University of Sussex, where he still teaches and researches today. He has also taught at the College of Europe and was on its academic council until 2005.

Alan's personal experience and his work in the Commission convinced him that everything possible should be done to reunite the European continent and overturn the settlement imposed on Europe at the end of World War II. The appalling human rights situation in East Germany and Poland which Alan experienced in the 1970s and 1980s convinced him that there was little to recommend the one-party state and central planning. Yet the process of European integration had by contrast been a great success, based on the protection of human rights, democracy and the rule of law. That process needed to encompass Eastern Europe as well.

In 1996, after leaving the Commission, Alan was asked to advise the government in Poland, where he had been economic adviser to the Prime Minister in 1991. From then to the arrival of the Kaczynski government in 2006, he spent on average up to 8 days a month in Warsaw, sharing his time between advice and work at the University. This still left time to advise the Lithuanian and Croatian Governments on a regular basis, and irregularly many others.

Today Alan still enjoys teaching at University. "To reach it I have to drive through some of the most beautiful English countryside, which gives me the chance to jump out of the car and walk for an hour in the woods before meeting the students". Alan is now deeply involved with Ukraine and is advising the Poles and the Swedes on relations with Eastern Europe. But he has not given up the Commission or Brussels, to which he feels he owes a great deal. He is special adviser to the Commission and has just joined the Board of the European Policy Centre.

The Editors

## Encore et toujours l'environnement !

Philippe Bourdeau, ancien directeur à la DG XII (Recherche), a participé à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de la recherche et de l'environnement de l'UE depuis leur début dans les années 70. A l'âge de la retraite, il a



pu poursuivre ses intérêts en matière d'environnement, d'abord comme conseiller spécial de la Commission, chef de la « task force » préparant l'Agence européenne de l'environnement, établie maintenant à Copenhague. Il fut ensuite président du conseil scientifique de l'Agence et puis, jusque tout récemment, le représentant de la Belgique à son conseil d'administration. Il a eu la joie de voir cette agence se développer avec succès pour devenir la référence européenne en matière d'évaluation environnementale dont les rapports font autorité auprès des pouvoirs publics et des médias.

En Belgique, il a fondé et présidé l'Institut de gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire (IGEAT) de l'Université libre de Bruxelles et, à ce titre, est intervenu comme conseiller et expert auprès de diverses autorités fédérales et régionales. Il est actuellement président du comité de l'Académie royale de Belgique pour les applications de la science.

Au niveau international, il a présidé le comité scientifique SCOPE sur les problèmes d'environnement et a été conseiller du PNUE (Programme des Nations-Unies pour l'environnement). Il est actuellement membre d'un comité scientifique du Ministère français de l'environnement et du développement durable.

En tant que président d'un groupe international d'experts établi par le gouvernement italien, il s'est prononcé en faveur du projet de sauvegarde de Venise par des digues mobiles (projet MOSE), actuellement en construction. Il est à présent membre du comité de supervision de ces grands travaux.

Il suit toujours avec intérêt les activités de l'UE dans le domaine de l'environnement et du développement durable et se réjouit du rôle vertueux et du leadership qu'elle est arrivée à assumer au niveau mondial, que ce soit en matière de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité, de contrôle des produits chimiques, etc.

La Rédaction

### Que sont-ils devenus ?

Cette rubrique a pour but de mettre en lumière certain(e)s collègues pensionné(e)s qui ont mis à profit leur retraite pour exercer une activité ... «extraordinaire». Si vous voulez faire connaître votre passion, vos dons cachés, un hobby hors du commun, une activité bénévole ... ou si vous connaissez un(e) ex-collègue que vous voudriez sortir de l'ombre, écrivez au secrétariat de rédaction de Vox (voir p. 3).

## Erdmengers Gedichte

Die dichterischen Fähigkeiten unseres Kollegen und Mitarbeiters Jürgen Erdmenger sind vielen von uns bereits bekannt. So zeigte er uns sein Können anlässlich des Madrider Kongresses mit seinem Gedicht « In Madrid » (vgl. Vox 81, Seite 23). Im Hinblick auf das Treffen der Sektion Deutschland im kommenden Herbst in Dresden möchte die Redaktion einer kleinen, nicht veröffentlichten Andenkensammlung Erdmengers folgenden Sonett entnehmen. Die englische Übersetzung ist von Alan Russell.

D.G.

### Das Zeichen

Frauenkirche zu Dresden

Seitdem die Kirche « Unser lieben Frauen »  
verwundet brach nach Bombennacht und Brand,  
begruben Trümmersteine unerkant  
das Turmkreuz unten, tief im Schutt, dem grauen.

Als nach Jahrzehnten man beim Auferbauen  
das alte Kreuz, verbogen, wieder fand,  
liess man es so, setzt' es nicht mehr in Stand.  
In Engeland ein Goldschmied, voll Vertrauen,

erschuf ein neues, wie das alte war.  
Seht, neu geweiht stehn Kirche und Altar.  
Des höchsten Turmes wunderbare Krönung

ragt auf das Kreuz in seinem Strahlenkranz,  
schickt nun in alle Welt mit goldnem Glanz  
das helle, starke Zeichen der Versöhnung



### The Church of Our Lady in Dresden A Sign of Reconciliation



Since our « dear Lady's Church » on that dire day,  
So weakened by the fire and bombing, fell,  
The broken stones within its rubble pile  
Entombed – unknown – the Cross. And there it lay -

Until, years on, site clearance under way  
Threw up its twisted form. Man let it tell  
Unaltered, standing-free its miracle  
And called a smith, with confident display,

To craft in England new, as ere, by hand,  
Both church and altar consecrated stand  
And, as their glorious crown, the Cross above

Now rises up and, through its ring of light  
Sends out with golden brilliance the might  
Of reconciliation, truth and love.

## Joao Silva Maia

Nous sommes informés de la publication du nouveau recueil de poésie en langue portugaise de notre collègue **Joao Silva Maia** dont c'est le 7ème livre. Cinq autres de ses ouvrages ont été publiés aux éditions du Cercle Littéraire des Communautés européennes.



*Poemas do Estoril*

**Editeur :**  
**Câmara Municipal de Cascais**  
**tirage à 500 exemplaires**  
**ISBN: 978-972-637-181**

## HEINZ HENZE nous a quittés

**H**einz Henze, ancien fonctionnaire à la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et ancien directeur à la Direction générale des Affaires sociales de la Commission de la Communauté économique européenne (CEE) qui aurait fêté cette année son 97ème anniversaire, est décédé le 13 janvier 2009 à Bruxelles.

*Ayant pris sa pension en 1973, Heinz Henze figure parmi les plus anciens membres de l'AIACE. Très vite, il s'est intéressé à l'importante question des assurances pour les pensionnés. C'est lui qui a mené l'AIACE à la conclusion d'une assurance collective «accidents» qui offre une couverture similaire à celle des actifs, ainsi qu'une assurance «maladie complémentaire gros risques», permettant de bénéficier d'un remboursement complémentaire.*

*Durant 32 ans, Heinz Henze a assuré avec dévouement et efficacité la présidence du Groupe de travail «Assurances» de l'AIACE.*

*Le président international Gérald Coget et tous les membres du Bureau international de l'AIACE rendent hommage à ce grand Européen convaincu et toujours actif pour la défense de la cause européenne. Ils présentent leurs très sincères condoléances à son épouse et sa famille.*



*Heinz Henze, ein Mann, der das politische Europa von Anfang an miterlebt und mitgestaltet hat, ist am 13. Januar 2009 in Brüssel verstorben. Er wäre in diesem Jahr 97 Jahre alt geworden.*

*Vor 50 Jahren war Heinz Henze als Abteilungsleiter der Generaldirektion für Soziale Angelegenheiten der EG-Kommission nach Brüssel gekommen. In dieser Generaldirektion beendete er seine Beamtenkarriere im Range eines Direktors im Jahre 1973. Begonnen hatte Heinz Henze seine Arbeit als engagierter Europäer in der Hohen Behörde der Europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl in Luxemburg.*

*Der Verstorbene gehörte zu den ältesten Mitgliedern*

*der AIACE. Unmittelbar nach seiner Pensionierung hat er sich für die AIACE engagiert. So war er 32 Jahre lang Vorsitzender der Gruppe «Versicherungen» unserer Vereinigung. In dieser Funktion hat er bleibende Verdienste erworben, indem er die Gruppenverträge zur Versicherung der Pensionäre gegen die finanziellen Folgen von Unfällen und schweren Krankheiten ausgehandelt hat. Dadurch wurden die Pensionäre den aktiv Bediensteten so gut wie gleichgestellt.*

*Der internationale Präsident der AIACE, Gérald Coget, und die Mitglieder des internationalen Vorstands würdigen die Verdienste dieses überzeugten Europäers und sprechen seiner Ehegattin und seiner Familie ihr tiefes Mitgefühl aus.*

## Nous ont quittés

BASTIAN ANNETTE	1931.04.07	2008.10.27	LERCH OTTO	1931.06.14	2008.10.23
BEFFORT JACQUES	1932.05.21	2008.10.28	MARCON EGIDIO	1927.01.16	2008.11.06
BISHOP GEORGE	1927.01.16	2008.10.11	MARINUCCI LIVIO	1922.03.12	2008.11.05
BURGIO MARIO	1936.06.26	2008.09.20	MATHIEU ROBERT	1918.08.22	2008.11.05
CAMINITI ANTONIO	1918.07.19	2008.10.05	MORELLI-COLOMBO TERESA	1913.12.11	2008.09.22
CAVALLIN EMILIO	1930.10.05	2008.08.02	MOTTIE JACQUES	1930.05.01	2008.08.30
CHOME JACQUES	1925.12.21	2008.10.24	MUNRO KENNETH	1936.12.17	2008.09.23
COLLARD LEON	1914.05.16	2008.10.10	NICOLAY GASTON	1931.05.12	2008.09.18
DANIELATO SERGIO	1928.04.19	2008.08.19	NORDMEYER HELMUT	1929.09.16	2008.10.02
DENIS RENE	1937.09.27	2008.09.22	OCKFEN JOHANNES	1923.07.09	2008.10.27
DION HUGUETTE	1926.08.21	2008.09.22	PAGANI UMBERTO	1931.11.15	2008.09.29
EHRENTREICH JOACHIM	1925.07.19	2008.11.06	PAU PASQUALINO	1921.10.02	2008.11.03
FAUTSCH JULIE	1949.01.19	2008.08.08	PAULY WALTER	1918.06.23	2008.09.19
FRANKCOM MARGARET	1948.01.03	2008.10.08	PFEIFER-WAGNER IRENE	1921.05.09	2008.10.16
GEERAERTS MARIE	1913.11.01	2008.08.17	RENQUET JEAN-CLAUDE	1955.06.29	2008.09.24
GERKENS ANNE-MARIE	1929.01.26	2008.09.11	RUECKERT DIETER	1932.07.17	2008.11.05
GERRISH ALISON	1949.08.18	2008.10.26	SALON JEAN	1920.02.10	2008.09.17
GIGOT MARION	1930.08.16	2008.09.17	SCAPIN ANTONIO	1920.05.15	2008.10.01
GIRONDEAU PIERRE	1936.06.06	2008.08.07	SCHNELL FRANZ	1919.11.08	2008.10.10
HANSEN PETER	1934.05.18	2008.08.22	SCHROEDERS ROGER	1934.06.28	2008.08.29
HORROCKS ELISABETH	1953.07.11	2008.09.19	SIEFFERT ANDRE	1931.09.14	2008.10.26
HUBER WOLFGANG	1944.04.04	2008.10.14	SIXDENIER MADELEINE	1919.07.22	2008.08.17
HUGHES-NIKKULA MARGARETE	1928.02.14	2008.09.11	STEENO ODETTE	1935.10.17	2008.08.01
JAEGER JEAN-FRANCOIS	1936.05.15	2008.08.19	TEUBNER KARL	1916.07.17	2008.09.29
KODDERITZSCH WERNER	1925.05.24	2008.10.10	THORSTENSON CORRIE	1913.10.24	2008.09.15
KOUWENHOVEN ADRIAAN	1925.07.30	2008.10.06	VAN DE KEERE JOSEE	1936.05.11	2008.08.12
KREMPA HOLGER	1943.12.12	2008.09.13	VAN WAUWE OSWALD	1929.10.22	2008.11.04
LARSEN KIRSTEN	1926.12.19	2008.08.27	WAGNER HEINZ	1922.07.25	2008.08.17
LEONI NEREO	1931.03.08	2008.08.13	WEDEKIND GERHARD	1926.01.20	2008.08.16

*Le Président et le Bureau de l'AIACE  
présentent leurs condoléances aux familles.*

## Les nouveaux habits de Vox

**V**ous aurez remarqué certainement, chers Lecteurs, que cette nouvelle livraison de votre magazine a revêtu de nouveaux habits. Il est désormais imprimé par les ateliers de la Commission, qui ont bien voulu se substituer à l'imprimeur auquel nous avons fait appel jusqu'ici. C'était le souhait du Bureau international et la Rédaction tient à remercier la Commission pour ce geste se situant dans la lignée de l'accord de partenariat Commission/AIACE dont il est question dans l'éditorial. La publicité commerciale n'a désormais plus sa place dans notre magazine et la Rédaction poursuit ses efforts pour le rajeunir et le rendre attrayant.

Cela dit, et Vox ayant fait ses preuves, nous restons dans une certaine continuité. Les anciens, qui ont fait leur carrière dans les institutions européennes, souhaitent que les grandes questions européennes soient traitées par leur magazine : nous continuerons donc dans cette voie. De même il est important que les sections établies dans les différents pays nous informent de leurs activités et que les lecteurs, dans le *Courier* qui leur est réservé, s'expriment sur les articles qui leur sont soumis : ces lettres contribuent à faire vivre notre journal, tout comme les portraits de certains anciens dont nous retrouvons la trace ou découvrons les écrits qu'ils publient.

Tout ce qui précède reflète fidèlement les souhaits du Conseil d'administration international. Comme vous le savez, celui-ci a mis en place une nouvelle équipe rédactionnelle. Il a, dans le même temps, adopté quelques principes tenant lieu de ligne éditoriale : les articles devront être concis et attrayants et éviter de pécher par excès de technicité. Tout en s'autorisant une certaine liberté de ton excluant la pratique de ce qu'on appelle la « langue de bois », ils éviteront toute polémique et agressivité.

On s'efforcera également d'aller davantage vers le plurilinguisme tout en sachant qu'il est difficile de satisfaire tous les desiderata à cet égard. Enfin la diffusion de la version papier du magazine sera limitée aux anciens, mais le personnel en activité sera destinataire d'une version électronique dès la parution.

Vos observations, chers Lecteurs, sont donc les bienvenues. Nous comptons sur vos idées et votre perspicacité et, comme votre magazine est conçu et réalisé par des bénévoles de l'Association, nous sommes sûrs de votre indulgence.

Daniel Guggenbühl

## Vox's new clothes

**Y**ou will have certainly noticed, dear Readers that this latest issue of your magazine has put on new clothes. From now on, it will be printed by the Commission printing works, who have kindly agreed to take over from the printers we have been using until now. This was what the International Bureau wanted, and the Editorial Board would like to thank the Commission for this gesture, which is very much in the spirit of the partnership agreement between the Commission and AIACE which is discussed in the Editorial. There will no longer be any commercial publicity in our magazine, and the Editors will go on doing their very best to make the magazine fresh and attractive.



This said, and now that Vox has shown its mettle, there will be an element of continuity. Retirees who have had careers in the European institutions want their magazine to discuss important European questions, and we shall continue to do so. In the same way, it is essential that the AIACE sections in the various member states keep us in touch with their activities, and that our readers go on giving their views, in the letters column, on the material we offer them; these letters add life to our periodical, as do the items about what has become of some of our fellow-anciens and the work they have been publishing.

All the above closely reflects the wishes of the international Board of Governance. As you know, the Board has set up a new editorial team. At the same time, it has laid down a number of principles to act as editorial guidelines: articles should be short and attractive, and avoid too much technical language.

Our articles will be allowed a certain freedom of tone, certainly not using stereotyped official jargon, but at the same time they will not be polemical or aggressive. We shall try, too, to move

towards the use of a wider range of languages, but we realize that it will be difficult to satisfy everybody's wishes in this respect. Finally, the paper version of the magazine will be distributed only to former officials, but an on-line version will be available to serving staff as soon as it appears.



As you have seen, dear Readers, your comments will be welcome. We rely on your ideas and your insights

and, since your magazine is conceived and created by AIACE volunteers, we are sure we can rely on your indulgence.

Daniel Guggenbühl